

**Mise sous séquestre d'un lion<sup>9</sup>  
Nezahualcóyotl, État de Mexico, Mexique  
Septembre 2014**

Le mâle de 5 ans était chez un particulier. Il est en bonne santé. Son propriétaire ne pouvant présenter les documents officiels, il est mis sous séquestre.



© Profepa

**Mise sous séquestre et saisie d'un tigre du Bengale<sup>9bis</sup>  
Mineral de la Reforma, État d'Hidalgo, Mexique  
22 septembre 2014**

Quand les agents de la PROFEPA se rendent chez un particulier de Mineral de la Reforma, ils y découvrent un tigre du Bengale dans une cage sur roulettes. Son « propriétaire » présente les copies d'une facture d'achat et d'un rapport de la SEMARNAT dans lequel est précisé le système de marquage de l'animal.



© Profepa

Mais voilà, la micropuce est illisible, rien ne prouve qu'il s'agit bien du même félin et les documents ne sont que des vagues copies non certifiées. Le tigre est mis sous séquestre. Il est laissé à son « propriétaire » qui doit avertir la PROFEPA avant tout déplacement du félin. Il doit également transférer l'animal dans une cage plus grande.

2 semaines plus tard, un tigre du Bengale proposé à la vente est signalé dans le District Fédéral de Mexico. C'est le même. Cette fois-ci, la PROFEPA saisit le tigre. Le propriétaire est accusé d'escroquerie et falsification d'informations données aux autorités.

L'animal est confié au refuge pour animaux Bioparque Convivencia Pachuca pour examen de son état physique et sanitaire. Il a 3 ans et pèse 200 kg.

## ASIE

**Saisie de parties de tigre (65 kg)<sup>10</sup>  
Section de route entre Phatthalung et Hat Yai, Thaïlande  
8 juillet 2014**

Nous avons été stupéfaits par l'épisode des tigres vivants jetés de nuit sur une route nationale du Vietnam (cf. « A la Trace » n°5). C'est maintenant de la viande de tigre qui a été retrouvée sur les bas côtés de la voie express au sud de la Thaïlande à 15 km de la frontière avec la Malaisie. Les 3 sacs contenant 65 kg de viande ont été jetés par les trafiquants à l'approche d'un barrage routier. Sur le marché local, le kg de viande de tigre se vend 4000 bath, soit 123 US\$ et se vendrait 5380 bath (168 US\$) pour la viande de contrebande aboutie en Chine.

**Condamnation pour le transport illégal de 2 tigres de Sibérie (*Panthera tigris altaica*)<sup>11</sup>  
Wuhan, Province du Hubei, Chine  
14 juillet 2014**



© Asswin Pakkawan

Zhang, 38 ans, était de Suzhou surnommée la ville des cirques en Chine. Il était dresseur d'animaux depuis son tout jeune âge. En octobre 2012, après la naissance de 2 tigres de Sibérie, il a contacté la direction du zoo de Jingzhou pour proposer ses services. Il a étayé son offre avec les photocopies de ses permis de dressage en omettant le fait qu'il ne disposait pas des capacités pour dresser des tigres. Depuis 2005 il avait plutôt fait des petits boulots de soin aux animaux sauvages et n'était plus directement en charge de leur domestication et de leur dressage. Après plusieurs mois de tractation un accord a été trouvé entre Zhang et le zoo. Zhang « éduquera » les 2 petits pendant 2 mois. Le transport des tigres entre 2 provinces chinoises est assujéti à de nombreuses formalités. Zhang a préféré s'en affranchir. Les 2 petits tigres ont été mis dans le coffre de la voiture pour parcourir plus de 1000 km entre Jingzhou province de Hubei et Suzhou, près de Shanghai, province d'Anhui. Zhang a été arrêté sur la route par des douaniers. Il vient d'être condamné à 10 ans de prison et à 30.000 yuans d'amende, soit un peu moins de 5000 US\$. Son avocat a formé appel.

**Saisie d'un tigre du Bengale<sup>12</sup>  
Sanmenxia, Province du Henan, Chine  
16 juillet 2014**

Oui je suis dans une pauvre caisse en carton. J'ai été vendu sur internet pour 40.000 dollars. Mes 6 nouveaux maîtres chinois essayaient de me vendre pour bien plus. Animal de compagnie ou animal de boucherie ?

Je ne sais pas. J'ai beaucoup de valeurs sur moi. Même mes m o u s t a c h e s coûtent cher. Elles servent de fil dentaire dans la médecine chinoise traditionnelle. Je suis de l'espèce tigre du Bengale.



© Sina Weibo

**Enquête sur un homme suspecté de braconnage d'un chat-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II au Cambodge)<sup>13</sup>**  
**Pailin, Province de Pailin, Cambodge**  
**20 juillet 2014**



Photo sur Facebook. Situation compromettante surtout quand on est le fils du directeur du développement rural de la province de Pailin. Sur les photos, le jeune homme pose avec un fusil et les dépouilles d'un léopard, de plusieurs écureuils et de 2 chevrotains.

Le procureur de la province a requis de la police une enquête préliminaire. Le jeune

homme dit ne pas avoir participé à la chasse. Il dit avoir seulement participé à la préparation culinaire des animaux. Sor Monny Roath, le père du suspect dit que son fils ne chasse jamais les animaux sauvages. Il s'apprêtait juste à manger la viande avec quelques connaissances.

**Confirmation d'une condamnation pour braconnage et trafic d'une peau de tigre<sup>14</sup>**

**Parc National de Chitwan, Région de développement Centre, Népal**

**21 juillet 2014**

Thing avait été pris en juillet 2012 en train de vendre des peaux de tigre. Inculpé de braconnage et contrebande il a été condamné à 5 ans de prison en vertu du National Parks and Wildlife Conservation Act qui prévoit pour ces chefs d'inculpation 5 à 15 ans de prison. Sa condamnation vient d'être confirmée alors que 2 de ses complices avaient réussi à s'échapper de prison et viennent d'être retrouvés par la police. Il y aurait 100 à 120 tigres du Bengale dans le grand Parc National du Népal et autour.

**Saisie d'une peau de léopard<sup>15</sup>**

**New Delhi, Etat de Delhi, Inde**

**21 juillet 2014**

La peau de léopard est cotée à 8500 US\$ sur le marché international. La peau était entre les mains d'un intermédiaire qui s'apprêtait à la négocier près d'une station service. L'AATS (Anti Auto Theft Squad) avait été mise au courant de ce rendez-vous. Elle s'est immédiatement rapprochée d'autres services compétents et les services de gestion de la faune sauvage ont permis l'identification immédiate de la pelisse. Agé de 40 ans, le pris en flagrant délit s'était entendu il y a 2 mois avec le détenteur de la pelisse. Il s'était engagé à trouver un acquéreur.

**EN FAMILLE  
RECIDIVE**

**Comparaison d'un braconnier de tigre<sup>16</sup>**

**Division d'Amravati, Etat du Maharashtra, Inde**

**25 juillet 2014**



Chacha, 67 ans, l'insaisissable, la hantise des tigres du Bengale (cf « A la trace » n°2) cherche à tout prix à être remis en liberté sous caution. Pourquoi pas lui ? Son compère Lala avec qui il travaillait depuis plusieurs années en a déjà bénéficié de même que 2 nomades Baheliya tout fraîchement remis en liberté grâce à la Cour Suprême de Bombay. Mais ça se goupille mal pour Chacha. La Cour du district d'Amravati a rejeté sa demande de mise en liberté sous caution considérant que la gravité du braconnage de tigres est incompatible avec une telle mesure. La demande de Chacha avait déjà été rejetée en mai par le juge de police de la même ville. Chacha avait fait appel.

Le représentant du gouvernement a déclaré devant la Cour du district que certes Chacha n'était pas le seul à placer les pièges à tigre mais qu'il était dans le même bateau que les autres braconniers et qu'en outre il finançait l'ensemble du trafic et vendait les peaux de tigre dans les pays voisins.

M. Ganorkar a aussi rappelé que les relevés de téléphone mobile de Chacha témoignaient de nombreux appels en Chine et au Népal et qu'à son domicile avait été trouvé l'équivalent de RS 50 Lack (83.200 US\$) en yuans. Enfin il a été rappelé à la Cour que Chacha était en rapport direct avec le caïd du trafic de tigres Sansar Chand et que son nom figure à plusieurs reprises dans les dossiers du CBI (Central Board Investigation).

Des auxiliaires de Chacha pour le moment en prison ont confié que sur ses instructions des tigres étaient tués par empoisonnement.

Chacha et ses avocats feront-ils appel devant la Cour Suprême de Bombay ?

**Saisie d'une peau et de 22 griffes de tigre<sup>17</sup>**

**District de Bhandara, Etat du Maharashtra, Inde**

**27 juillet 2014**

La peau d'un tigre de 8 mois et 22 griffes ont été saisies et 7 trafiquants arrêtés dans une opération menée par la police des forêts avec l'aide d'une ONG de Bengaluru. La saisie de ces 23 parties de tigre du Bengale, une espèce bénéficiant du plus haut statut de protection dans toute l'Asie, pourrait déboucher sur un trafic de grande envergure à partir du Maharashtra, du Madhya Pradesh et de l'Odisha organisé par des nomades Baheliya et des résidents permanents. Le juge de police a désigné comme expert un spécialiste de la lutte contre le braconnage, Kartik Shukul. Il s'agit en priorité d'éviter la mise en liberté sous caution de Vikas Maraskolhe, qui entrepose chez lui les vestiges de tigre, de Kavish Bomanwar, inspecteur à la retraite du Trésor Public et de Manos Mahasan, financier du gang et adepte de la sorcellerie.

Selon l'expert, la remise en liberté des mis en cause risquerait de nuire au développement national et international de l'enquête, d'induire des subordinations de témoins et des destructions de preuves. Un trader tibétain faciliterait l'expédition de peaux de tigre en Chine et serait en relation avec Keru, le braconnier bien connu qui a échappé à une embuscade de la police en novembre 2013 (voir « A la Trace » n°3).

### Libérés sous caution et sans précaution

Les remises en liberté sous caution minent le système de répression du trafic d'animaux sauvages en Inde et dans les pays voisins. Les braconniers notamment ceux qui travaillent dans le secteur des tigres et autres félins savent parfaitement tirer toutes les ficelles juridiques et frapper avec l'aide d'avocats spécialisés aux portes nombreuses des tribunaux et des juridictions supérieures susceptibles de leur accorder la liberté avant même que le procès ait lieu et qu'un jugement soit prononcé.

Une fois la libération obtenue, les braconniers appartenant entre autres communautés à celle des Bahelyia sollicitent par l'intermédiaire de leur avocat une dispense de présence au procès en avançant des raisons de santé. Des certificats médicaux de complaisance sont présentés. D'une certaine manière, le réseau des peaux de tigres comprend des avocats et des médecins. Les braconniers des clans Bawaria et Bahelyia ne se présentent jamais aux audiences une fois qu'ils ont été relâchés. L'interview d'un braconnier recueilli par la Wildlife Trust of India et repris dans « A la Trace » n°4 montre que ces mécanismes d'évitement des condamnations et des emprisonnements sont parfaitement maîtrisés.

En 2004, 4 hommes et 9 femmes ont été pris en flagrant délit de détention de pièges à tigre. Tous ont été remis en liberté sous caution. L'instruction est toujours en cours faute de témoignages et de dépositions, les suspects s'étant évanouis dans la nature. La relocalisation des braconniers est d'autant plus difficile qu'ils ont produit des faux certificats de naissance ou de domicile. Des faux certificats de décès peuvent aussi être présentés comme le démontre l'histoire du braconnier népalais libéré pour des raisons médicales pour suivre en Inde un traitement particulier et déclaré mort par la magie d'un faux certificat de décès produit par un hôpital indien (cf. « A la Trace » n° 5 p. 78).

Les récidivistes sont perdus par la justice indienne mais ils savent retrouver la trace des tigres. C'est le cas du fameux Keru, interpellé avec d'autres à la gare de Bagpur en novembre 2009 avec 2 peaux de tigres et 30 kg d'os. Il a été libéré sous caution en 2010 et il n'a jamais depuis répondu aux convocations des juges. En 2013 des témoignages concordants ont prouvé son implication directe dans le piégeage récent de 2 tigres et aujourd'hui il se retrouve de nouveau impliqué et manquant dans une nouvelle affaire de trafic de peaux et de griffes de tigre mise au jour dans son fief de l'État du Maharashtra.

### Saisie d'un chat-léopard du Bengale (*Priodonailurus bengalensis*, Annexe II au Vietnam)<sup>18</sup>

**Vietnam**  
**30 juillet 2014**

Il était en vente sur Facebook. Le chat léopard est chassé pour sa fourrure et capturé pour le marché des animaux de compagnie.



### Saisie de peau et d'os de tigres<sup>19</sup>

**Province de Dong Nai, Vietnam**  
**11 août 2014**



La pelisse et les os répartis en 2 lots d'un poids total de 69 kg ont été saisis tard dans la nuit dans l'arrière cuisine d'un restaurant spécialisé dans la viande de chien. Un autre squelette de tigre (11 kg) aurait été livré ailleurs dans la ville.

Les 2 fournisseurs, le propriétaire du restaurant et 6 autres personnes occupées au moment de la perquisition à faire du vin de tigre, une espèce de colle d'os obtenue après des heures de cuisson à laquelle la médecine traditionnelle asiatique attribue des vertus antirhumatismales, ont été arrêtés. La superstition dit aussi que le vin de tigre dope la libido. La plus grande partie du voyage entre la province de Hà Tĩnh et la ville de Biên Hòa s'est faite en ambulance, un mode de transport privilégié par les trafiquants d'animaux (voir « A la Trace » n°3 page 31).

### Saisie de 2 peaux de léopards<sup>20</sup>

**Lanzhou, Province du Gansu, Chine**  
**12 août 2014**

La valeur des 2 pelisses est estimée à 600.000 yuans (97.521 US\$).

3 sous-espèces de léopards sont présentes en Chine :

- La panthère de Chine du Nord (*Panthera pardus japonensis*). Elle vit dans les forêts et les prairies au Nord de la Chine. Il en resterait un peu plus de 2000 à l'état sauvage. Son territoire est fragmenté.

- La panthère de l'Amour (*Panthera pardus orientalis*). Elle occupait autrefois tout le bassin du fleuve Amour ainsi que les montagnes du nord de la Chine et la péninsule coréenne. Aujourd'hui, seule une poignée de 50 individus survivraient, isolés dans l'Extrême-Orient russe, ainsi que dans la province de Jilin au nord-est de la Chine.

- Le léopard d'Indochine (*Panthera pardus delacouri*). Il vit en Asie du sud-est (Myanmar, en Thaïlande, en Malaisie, au Laos, au Cambodge, au Vietnam et au sud de la Chine).

**Le mystère des 18 léopards morts en un an<sup>21</sup>  
Forêt de Pokhara, Région de développement Ouest, Népal  
D'août 2013 à août 2014**

Le bilan s'alourdit faute de soins vétérinaires d'urgence adaptés à la faune sauvage. La cohabitation entre les riverains et les félins des forêts de Pokhara est de plus en plus tendue. L'autorité locale suspecte que les léopards soient dans la majorité des cas victimes d'empoisonnement ou de tentatives de capture par des pièges. Sur le marché noir, la peau de léopard se vend 10.000 US\$. Le braconnage d'un léopard est passible d'une amende équivalant à 164 US\$.

**Saisie d'une peau de léopard et arrestation de 2 suspects<sup>22</sup>**

**Jaharsing Pauwa, Région de développement Centre, Népal  
28 août 2014**

Les 2 Tamang, âgés de 38 et 44 ans étaient à moto. Dans une sacoche, il y avait la peau de tout près de 2 m de long. Les Tamang, un des groupes ethniques du Népal, vivent au nord et à l'est de Katmandou. Leur culture et leurs traditions sont proches de celles des tibétains voisins.

**Condamnation à 3 ans de prison pour braconnage et tentative de vente d'une peau de léopard<sup>23</sup>**



**Province du Khorasan septentrional, Iran  
Août 2014**

Le léopard avait été tué l'hiver dernier. Les tribunaux iraniens sont de plus en plus sévères alors que les léopards et les panthères sont de moins en moins nombreux dans le pays.

Le léopard iranien (*Panthera pardus saxicolor*) est présent dans la quasi-totalité du pays, sauf dans le Grand désert salé (Dasht-e Kavir) et dans le Désert de Lout (Desht-e-Lut). La dernière estimation est de 550 à 850 individus en Iran.

La présence du guépard iranien (*Acinonyx jubatus venaticus*, Annexe I) n'est attestée qu'en Iran. La population est estimée à quelques dizaines.

Quelques dizaines de lynx boréal (*Lynx lynx*, Annexe II) seraient encore présents dans le pays.

Des zones de protection du lynx du désert (*Caracal caracal*, Annexe I) ont été mises en place par l'Iranian Cheetah Society (ICS) suite à plusieurs braconnages dans l'est du pays.

La dernière observation de lion en Iran date de 1942.

Le tigre de la Caspienne *Panthera tigris Virgata* est éteint. La dernière observation date du début des années 70.

**Saisie d'une peau de léopard<sup>24</sup>**

**Division d'Amravati, Etat du Maharashtra, Inde  
31 août 2014**

Les 6 accusent le léopard. C'est lui qui a commencé. Il a attaqué une vache. Nous, on a fait que répliquer. On a attendu qu'il revienne sur la carcasse et on l'a tué avec un vieux flingue. Par la suite, le criminel a été écorché et sa peau est partie du Madhya Pradesh vers le Maharashtra. Elle a été saisie à la frontière entre les 2 Etats. La peau du léopard vaut au bas mot 10.000 US\$. Elle s'en allait à l'export.

**Remise en liberté sous caution accordée ou non aux braconniers et trafiquants de tigres<sup>25</sup>**

**Etat du Maharashtra, Inde**

**Août - septembre 2014**

La guerre est déclarée aux remises en liberté sous caution. Les résultats sont inégaux. Bhajan et Dalbir Bawaria, piègeurs tanneurs et vendeurs des peaux mais aussi des griffes et des vibrisses se sont entendus refuser leur demande de mise en liberté. La Cour a déclaré : « le braconnage des tigres ne peut pas être considéré comme un délit mineur. »

Par contre Siri, alias Prakash Bisen s'est vu en première instance accorder sa remise en liberté sous caution. Le juge a justifié sa décision par le fait que Siri est en prison depuis 14 mois dans l'attente du procès. Le Département des forêts du Maharashtra a fait appel.

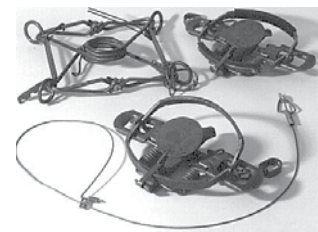
Siri a un lourd passé antifaunique. De sources sûres, il est accusé de braconnage de tigres, d'ours et de léopard dans les forêts de Melghat. Il a achevé avec une lance un tigre pris dans un piège posé par les villageois près de Ghatang en mai dernier. Il lui est aussi reproché d'avoir confectionné des bombes artisanales avec de la poudre à la demande des villageois pour soi-disant éviter les dommages sur les cultures par les sangliers. Siri est au cœur de tous les témoignages des filières braconnage. C'est un acheteur régulier de pièges façonnés par Jiyalal, un forgeron tristement spécialisé. Siri livrait les bombes de sa fabrication à Madhu Sawalkar résidant à Melghat, pisteur de tigres, hébergeur de braconniers nomades et complice des actes de braconnage. La remise en liberté sous caution de Sawalkar a été refusée.

**Saisie d'une peau de léopard et arrestation<sup>26</sup>**

**Bhiwapur, Etat du Maharashtra, Inde**

**12 septembre 2014**

Le léopard était âgé de 8 à 10 mois. Il est tombé dans un piège. Le sanctuaire de Umred Karhandla est à quelques kilomètres de Bhiwapur où la peau a été saisie. Le suspect est un intermédiaire. Il est à son tour tombé dans une embuscade tendue par de faux acheteurs. Son fournisseur, un dénommé Waghmare a failli être arrêté. Il est activement recherché. C'est la 3<sup>ème</sup> pelisse de léopard saisie dans la région de Nagpur depuis 4 ans. Une quatrième pelisse sera trouvée quelques jours plus tard. Son origine fait l'objet de supputations. Waghmare s'en serait débarrassé pendant sa fuite.



## **Braconnage de 2 léopards<sup>27</sup>**

**District de Mandya, Etat du Karnataka, Inde**

**14-15 septembre 2014**

Le premier était blessé au cou, au dos, à la poitrine. Il gisait dans un champ. Ses griffes et ses dents avaient été arrachées. Il était mort depuis quelques jours.

Le deuxième, un jeune de 11 mois, aurait été empoisonné.

## **Saisie d'une peau de tigre et arrestation<sup>28</sup>**

**Sallaghari, Région de développement Centre, Népal**

**17 septembre 2014**

Perquisition de la maison. La pelisse du tigre était cachée sous une échelle.

## **Saisie d'un chat-léopard du Bengale (*Priodonailurus bengalensis*, Annexe II)<sup>29</sup>**

**Hanoï, Vietnam**

**22 septembre 2014**

Sans doute pris dans un piège, le félin en vente dans une animalerie était amputé d'une patte. Il a été conduit dans un refuge où il recevra tous les soins nécessaires.



## **RECIDIVE**

## **Saisie d'une peau de léopard et arrestation<sup>30</sup>**

**Haridwar, État de l'Uttarakhand, Inde**

**23 septembre 2014**

Les 2 braconniers sont chevronnés. Un des deux est un poseur invétéré de pièges à mâchoires dans les forêts.



## **Braconnage d'un félin<sup>31</sup>**

**District de Srikakulam, Etat de l'Andhra Pradesh, Inde**

**27 septembre 2014**

Les villageois se sont disputés la viande du félin, une panthère, peut-être un tigre. Les gardes forestiers sont arrivés pour rétablir le calme. 3 personnes ont été arrêtées. La tête du félin a été enterrée dans un champ. La pelisse et les griffes ont disparu. Les restes de l'animal ont été envoyés au laboratoire de biologie moléculaire (CCMB) d'Hyderabad qui déterminera l'espèce. Le félin a été électrocuté par un filin d'acier relié à une batterie.



## **Saisie d'une peau de léopard et arrestation<sup>32</sup>**

**Baripada, Etat d'Odisha, Inde**

**29 septembre 2014**

Les 2 peaux mesuraient 1,60 m pour le léopard et 71 cm pour le cerf axis (*Axis axis*, hors CITES). Le vendeur en voulait 80.000 Rs soit 1300 US\$.

## **EUROPE**

## **Saisie et levée de saisie d'un léopard vivant<sup>33</sup>**

**Moscou, District Fédéral Central, Russie**

**1er août 2014**

A côté de la station de métro Polezhaevskaya, un léopard vivait en appartement. Sur mandat du Ministère des léopards - le Ministère des ressources naturelles - une équipe spéciale est intervenue sur place pour le libérer et inquiéter son maître. Le léopard a été conduit dans un refuge dans l'attente des délibérations des spécialistes. Il a dès lors refusé de s'alimenter et entrepris une sorte de grève de la faim au point que la décision a été prise de le rendre provisoirement à son détenteur qui risque un million de roubles d'amende soit 28.000 US\$ et la peine maximale de 5 ans de prison pour trafic de faune sauvage en voie de disparition.

## **Condamnation pour vente d'une peau de panthère de l'Amour<sup>34</sup>**

**Russie**

**19 août 2014**

En vertu de l'article 258.1 du code pénal (braconnage, capture et vente d'animaux sauvages protégés), le tribunal de Vladivostok a condamné un homme de 32 ans à 7 mois de travail obligatoire d'intérêt général. Il essayait de vendre la peau de la panthère.

En 2004, le braconnier d'un tigre de l'Amour avait écopé d'une amende équivalente à 4700 US\$.

En 2012, le braconnier d'un tigre de l'Amour avait été condamné à 14 mois de travail disciplinaire et à l'équivalent de 18.500 US\$ d'amende.

En février 2014, le tueur d'un tigre de l'Amour a été condamné à 2 ans et 5 mois de prison et à 20.000 US\$ de dommages et intérêts écologiques.

Faut-il en déduire qu'une panthère de l'Amour a moins de valeur qu'un tigre de l'Amour ? Il reste 2 à 3 dizaines de panthères de l'Amour à l'état sauvage. Elles sont à peu près le même nombre à vivre en captivité dans la région de Primorye, extrême orient russe.

## **Saisie d'un lion mort<sup>35</sup>**

**Royaume-Uni**

**Septembre 2014**

Le cadavre d'un lion était dans le congélateur du restaurant. La viande était destinée aux chiens du restaurateur. Le défunt venait d'un zoo voisin. L'inspecteur sanitaire du district de Chichester dans le Ouest Sussex refuse d'en dire plus sur la date et le lieu de la découverte.

# Pandas éclatants

Le panda éclatant (*Ailurus fulgens*) est inscrit en Annexe I de la CITES



## ASIE

### Saisie de 2 peaux de panda éclatant <sup>1</sup> Katmandou, Région de développement centre, Népal

**20 août 2014**

La police de Katmandou en visitant le sac à dos d'un homme de 40 ans a mis la main sur les pelisses, sur 2 téléphones mobiles et 2 cartes SIM. Les trafiquants prennent soin de brouiller les pistes.

### Saisie d'une peau de panda éclatant <sup>2</sup> Boudhanath, Katmandou, Région de développement Centre, Népal

**Septembre 2014**

20 x 84 cm. Le panda éclatant était adulte. 20 ans et 26 ans, les porteurs sont entendus par la police.

### Saisie d'une peau de panda éclatant <sup>3</sup> District de Rasuwa, Région de développement Centre, Népal

**Septembre 2014**

Dans le bus pour Katmandou, le sac de pommes de terre contenait une peau de panda éclatant. Le

contrebandier de l'ethnie Tamang a été arrêté par une patrouille à un contrôle routier.

Un panda éclatant adulte mesure 50 cm, plus 30 à 50 cm pour la queue. Il est principalement végétarien et se nourrit de jeunes feuilles, de pousses de bambou, de fruits, de racines, d'herbes grasses, de lichens mais aussi d'œufs d'oiseaux, d'insectes et de vers.

### Saisie d'une peau de panda éclatant et arrestation <sup>4</sup>

**Charikot, District de Dolkha, Népal  
21 septembre 2014**

Le trafic de panda éclatant est commun autour de Katmandou. C'est le quatrième épisode dans ce numéro de « A la Trace ». 2 hommes sont interpellés. L'un d'eux, Chandra Tamang, tient un hôtel près de la réserve de Gaurishankar où les trafiquants s'approvisionnent. La population de pandas éclatants y serait inférieure à 40 individus.

# Ours

## AMÉRIQUE

### **Comparution pour braconnage de 36 animaux dont un ours noir (*Ursus americanus*, Annexe II)<sup>1</sup> Province d'Alberta, Canada Juillet 2014**

Les 10 braconniers sont accusés d'avoir tué l'ours noir, des cerfs, des orignaux. Les carcasses avaient été retrouvées dispersées dans les forêts autour d'Edson. 5 mineurs ont participé à la tuerie. Le braconnage est en expansion dans l'Alberta. L'Alberta Conservation Association estime que seulement 10 pour cent des actes de braconnage sont repérés. Les mouflons font aussi partie des espèces cibles.



### **Découverte d'une carcasse d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II)<sup>2</sup> Pitt Meadows, Province de Colombie-Britannique, Canada 8 septembre 2014**

Le corps mutilé de l'ours avait été jeté au bout d'un champ. Bon débarras ! Les pattes avant étaient coupées. Miam miam la soupe ! La chasse à l'ours est ouverte du 1<sup>er</sup> avril au 15 juin en Colombie-Britannique mais elle est interdite dans le secteur où l'ours mort a été retrouvé par l'agriculteur quelques jours après son rejet. Au Japon, dans les dîners d'affaires, les grands, la soupe d'ours est servie et à Séoul, le bol se vend l'équivalent de 1000 US\$ dans les restaurants chics, très chics. Le coût de la vésicule biliaire est relativement modeste sur le continent américain - 235 dollars au Canada, 600 aux Etats-Unis. En Asie, ce n'est pas le même braquet. Elle est dite soigner tout, le diabète et les troubles de l'érection. Le barème est de 40.000 US\$ pièce. En Colombie-Britannique, il y a assez régulièrement des conflits hommes-ours. Ces derniers prennent de plus en plus l'habitude de venir manger dans les poubelles des premiers. « Cette année, on a moins de problèmes » dit l'officier de police de Pitt Meadows. « Sans doute parce qu'il y a plein de baies dans les forêts. »

### **Braconnage d'un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II)<sup>3</sup>**

#### **Etat du Colorado, Etats-Unis**

#### **Septembre 2014**

Wanted ! Une récompense de 2000 US\$ est offerte à quiconque aidera à arrêter le braconnier qui avec plusieurs flèches a tué l'ours à l'entrée de Dawson Ranch. La femelle pesait une centaine de kilos. Il y a trop de gens qui confondent chasse et braconnage au Colorado selon les gardiens de la faune sauvage.

## ASIE

### **Condamnation pour le trafic de 213 pattes d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II)<sup>4</sup>**

#### **Hulunbuir, la région autonome de Mongolie-Intérieure, Chine 14 juillet 2014**



Le 22 mai 2013, (cf. « A la Trace » n°1 p. 21) les 213 pattes d'ours faisaient l'objet d'une tentative d'introduction en Mongolie Intérieure depuis la Russie. 2 citoyens Chinois Lu et Jin ont été condamnés à 7 ans et 6 ans de prison et à 300.000 yuans d'amende chacun (48.340 US\$). Lu organisait le transport. Jin était chargé de prendre contact avec les fournisseurs et de récupérer la marchandise sur le sol chinois. Les 2 chauffeurs russes du camion arraisonné à la frontière par les douanes de Manzhouli ont été condamnés à 5 ans de prison et à une amende de 100.000 yuans (16.113 US\$). Le kg de pattes d'ours vaut 400 yuans (65 US\$) en Russie et atteint 8000 yuans (1300 US\$) en Chine.

### **Saisie d'os d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II)<sup>5</sup> Bhairabsthan, Zone de développement Ouest, Népal**

#### **20 juillet 2014**

Les policiers en civil ont interpellé 2 individus. Ils transportaient des os d'ours.

4 espèces sont présentes au Népal : l'ours lippu de l'Inde (*Melursus ursinus*, Annexe I), l'ours à collier (*Ursus thibetanus*, Annexe I), l'ours brun (*Ursus arctos*, Annexe II) et l'ours brun de l'Himalaya (*Ursus arctos isabellinus*, Annexe II).

### **Saisie de 22 pattes d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II)<sup>6</sup>**

#### **Vinh, Région de la côte centrale du Nord, Vietnam**

#### **27 août 2014**

Le passager du bus de ligne descend. Une patrouille de police survient. Le type s'enfuit laissant son fatras sur le trottoir. Dans 2 sacs dégageant une odeur forte malgré la glace, il y avait 22 pattes d'ours. Le bus venait du Laos.

**Saisie d'une peau d'ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II)<sup>7</sup>  
Qingdao, Province du Shandong, Chine  
Août 2014**

« Sa bouche et ses yeux étaient ouverts avec les dents et la langue intactes. »

« On aurait cru qu'il était vivant » s'exclame soufflé par le spectacle l'officier des douanes chinoises. Le colis venait des Etats-Unis d'Amérique, plus précisément d'Alaska. Officiellement, il y avait un « tapis » à l'intérieur.



par un des membres de la filière, un certain Thu. En mal de confiance, il reconnaît chasser de temps en temps et avoir capturé une femelle sanglier et une femelle singe en cours de gestation. Les embryons ont été mis à macérer dans des jarres et il compte bien vendre les breuvages réputés toniques pour quelques millions de VND soit quelques centaines d'US\$.

Au nombre des viandes illégales offertes à la vente par la bande figurerait celle de girafe, ce qui impliquerait des connexions internationales.



**Suspension de 2 agents forestiers pour vente illégale d'animaux ou parties dérivées notamment de la bile d'ours (*Ursidae spp.*, Annexe I ou II)<sup>8</sup>**

**Province de Dong Nai, Vietnam  
Septembre 2014**

Les 2 gardes-forestiers chargés de protéger le patrimoine végétal et faunique ont été surpris en train de vendre des animaux et des parties d'animaux protégés. Ils étaient en uniforme. Ils vendaient de la bile d'ours, ours malais (*Helarctos malayanus*) ou ours à collier (*Ursus thibetanus*), 2 espèces inscrites à l'Annexe I de la CITES. L'acheteur habite près de Saigon (Hô-Chi-Minh-Ville). Les activités professionnelles des 2 vendeurs sont suspendues.

En fait, les agents de l'Etat sont tombés dans le traquenard du journal Tuoi Tre. Ils ont proposé à l'équipe d'investigation 5 fioles de 5 ml de bile d'ours au prix de 130.000 VND, soit 6 US\$ l'unité. Ils proposaient avec la complicité de fournisseurs locaux et de restaurateurs de la viande de serpent et de chevrotain. Plus que la compromission de 2 agents de l'Etat, l'enquête de Tuoi Tre a démasqué tout un réseau. La viande de cobra se vend au alentours de 1 – 1,4 million de VND par kg, soit 52 à 66 US\$. En amont de la filière, les animaux sont capturés dans des pièges par les chasseurs locaux. La livraison dans les grandes villes comme Hô-Chi-Minh-Ville se fait par les transports en commun. « Les bus publics sont les moyens les plus sûrs. Ils ne sont jamais contrôlés quand ils arrivent au terminus », tels sont les conseils donnés aux faux acheteurs





# La gestion des stocks illicites

## Le Karnataka (Inde) fait don de 420 défenses aux forces de défense<sup>1</sup>

Les patrouilles en forêt de l'Etat du Karnataka sont si efficaces qu'elles ont abouti à un stock important d'ivoires prélevés sur des éléphants morts naturellement ou auprès des braconniers.

2200 paires de défense sont stockées dans des dépôts sécurisés à Mysore et à Shimoga. Le sont-ils assez ?

En 6 ans, 210 paires ont été données à l'armée pour décorer les mess et salons. Plusieurs garnisons comme le Madras Regiment et le Rajputana Rifles ont bénéficié de ces dons. La pratique n'est pas près de s'éteindre. Avant, le Ministère de la Défense était seul habilité à requérir le don des ivoires pour un établissement militaire. Maintenant, la formalité est simplifiée. Les gradés du niveau minimal de Colonel peuvent directement faire la demande au gouvernement de l'Etat du Karnataka. Cette pratique est conforme à la doctrine du Ministère fédéral de l'Environnement et des Forêts qui dès 1994 avait demandé à tous les Etats de détruire les ivoires saisis, n'écartant cependant pas quelques dons à des institutions.

Un militaire de haut rang déclare sous couvert d'anonymat qu'il n'est pas d'accord :

1- C'est contraire à l'éthique d'exhiber des marchandises qui ont été saisies et qui sont déclarées illégales.

2- Ces articles de grande valeur peuvent d'une manière ou d'une autre se retrouver dans le marché civil.

R. Sukumar, spécialiste des éléphants et professeur au Centre des Sciences Ecologiques pense quant à lui que le regroupement des ivoires sous la tutelle du Ministère de la Défense en facilitait la traçabilité. « Comment est-il possible de gérer ces ivoires saisis en les dispersant à travers le pays sans mettre en place un système centralisé ? »



## Les ivoires s'envolent dans les musées<sup>2</sup>

Le musée des Sciences de Laval dans le département de la Mayenne dans l'ouest de la France va recevoir en automne un cadeau des douanes, à savoir des ivoires travaillés et des ornements en corail. Grâce à cet usage qui contrarie la nouvelle doctrine de destruction des ivoires saisis, le musée de Laval devient en quelque sorte le receleur du grand banditisme faunique.

Au mois d'août déjà le conservateur du « Musée Vert » du Mans avait fait ses petites emplettes dans le panier des douanes de Saint-Nazaire et du Mans. Il avait choisi une salade de fruits en ivoire (pomme, ananas, mangue) saisis dans un conteneur en provenance d'Afrique dans le port de Nantes Saint-Nazaire en février 2014 et un globe sur pied saisi dans une voiture à la veille d'un grand vide greniers au Mans, ouest de la France, région des Pays de la Loire. Saisi ne veut donc pas dire détruit. Les musées ont le droit de se servir au passage, au risque dans les années à venir de pertes, de vols, ou de détournements.

## Les écailles de pangolins du Manipur (Inde) s'envolent en fumée<sup>3</sup>

Le département des Forêts du Manipur a détruit par le feu 115,5 kg d'écailles de pangolin et 1,25 kg de peau de cerf. Bravo !

## Les cornes aux zoos brûlent<sup>4</sup>

Le 21 septembre, quelque 60 kg de cornes de rhinocéros ont été réduits en cendres dans les zoos tchèque et slovaque de Dvůr Králové à 150 km de Prague et de Bratislava. Ces incendies ne sont pas accidentels. Ils sont volontaires et prouvent la volonté des pays d'Europe centrale à ne pas servir de plaques tournantes à l'odieux trafic. Les douanes tchèques en particulier ont réussi quelques beaux coups de filet (cf. « A la Trace » n°3 p. 55).

Le parc zoologique de Port Lympne en Grande Bretagne a brûlé 2 cornes de rhinos morts naturellement dans l'établissement.

Le zoo de Wrocław en Pologne a brûlé une quantité symbolique de corne.

Le zoo de Tallin en Estonie l'a joué petit bras. Il a brûlé ... une fausse corne.

Le zoo de Singapour l'a joué finesse et humour. A l'entrée, les visiteurs sont invités à se couper les ongles en substitut des cornes de rhinocéros.

## Au pays des défenses religieuses<sup>5</sup>

Au Sri Lanka, le sort des 359 défenses d'éléphants braconnés en Tanzanie et saisis dans le port de Colombo est en suspens. Le président Mahinda Rajapaksa a émis formellement le souhait qu'elles soient remises à un temple bouddhiste. La valeur globale est de 2,9 millions de US\$.

Les seules utilisations légales des ivoires saisis dans le cadre d'un trafic international sont la recherche scientifique, la lutte contre la fraude et l'éducation du public. L'utilisation à des fins religieuses est illégale de l'avis de plusieurs experts comme EIA (Environmental Investigation Agency) et la Clinton Global Initiative.

La présidence du Sri Lanka reste muette à ce sujet et les 359 défenses restent sous scellés. Pourvu qu'ils ne soient pas brisés.

## Les brûler ou pas<sup>6</sup>

Je réfléchis fortement à brûler les stocks d'ivoire.

Je suis sur le point de brûler les stocks d'ivoire.

Je vais brûler les stocks d'ivoire illégal.

Et au bout de la piste d'envol, le 11 juillet, le gouvernement tanzanien annonce qu'il va préserver des vols et autres insécurités son stock d'ivoire résiduel pendant au moins 10 ans « le temps d'étudier l'impact du braconnage illégal résiduel » ( Cf. « A la Trace » n°5 p.87 ).

La Tanzanie aurait pris un accord avec le Royaume-Uni qui pendant 10 ans garantirait la sécurité du stock. Le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume-Uni a précisé la nature de l'accord : « Il s'agit pour nous de permettre à la Tanzanie de consolider ses inventaires d'ivoire, de l'aider à réviser les modalités de gestion des stocks et à prévenir les vols en attendant qu'elle décide d'une option non commerciale pour ses ivoires illégaux. » Est ce que « l'étude » de la Tanzanie consiste à observer l'ascension de la valeur de l'ivoire au fur et à mesure de la chute des éléphants ?

# Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs du Swaziland et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.

Les 3 espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I: *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.

844 rhinocéros tués en Afrique du Sud, en Namibie, au Kenya, au Népal et en Inde du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014

«A la Trace» n°6

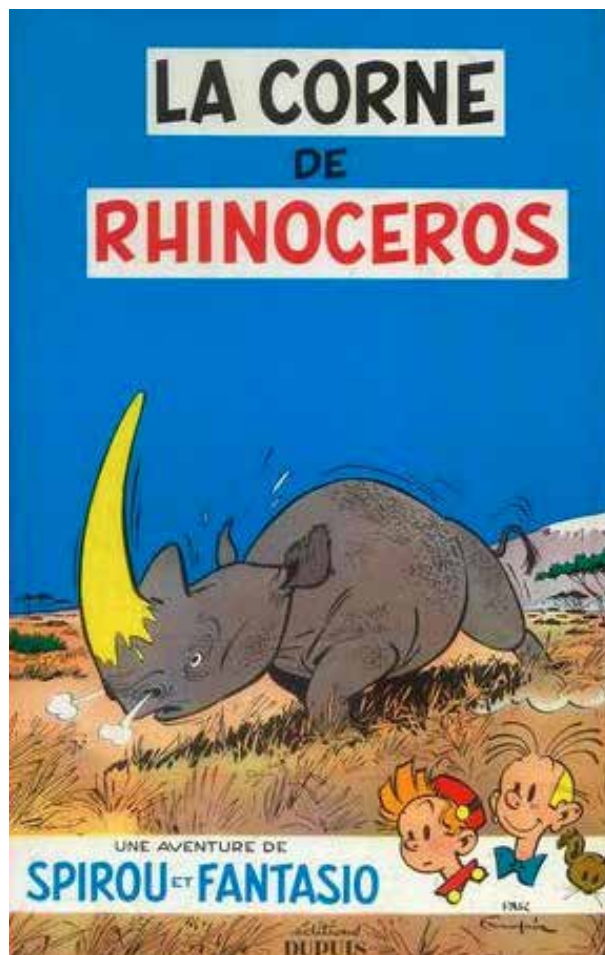
Relevé des cours du kg de cornes de rhinocéros d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US\$/kg	Ref.
Afrique	Kenya	17 174	39

## AFRIQUE

**Arrestation d'un suspect dans le vol des 112 pièces de cornes de rhinocéros<sup>1</sup>  
Kanyamazane, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud  
1er juillet 2014**

Les fidèles lecteurs de « A la Trace » se souviennent de l'épisode rocambolesque du vol de 80 kg de cornes de rhinocéros un weekend dans une chambre forte de l'Agence du Tourisme et des Parcs de la province de Mpumalanga (cf. « A la Trace » n°5 p. 71). Un 4<sup>ème</sup> suspect a été arrêté, M. Selby Khoze. Comme l'un des premiers, il prétend être un informateur de la police spécialisé dans le marché de la corne de rhinocéros. Selon ses déclarations pendant l'audience de demande de remise en liberté sous caution, au moins 2 officiers de police sont impliqués dans le trafic. En 2011, M. Selby Khoze dit avoir organisé un rendez-vous avec un mozambicain vendeur d'une corne. Ça se passe à Nkoma. Il est accompagné par un flic. Au bout de 24h, la vente a été fixée à R30.000 soit 2800 US\$ environ. A ce stade, le cours normal d'une opération de ce type est l'arrestation en flagrant délit du vendeur. Mais le flic qui accompagnait M. Khoze lui dit alors qu'un de ses collègues avait l'argent et « qu'on pourrait revendre la corne à notre profit ». Le



collègue en question, un certain capitaine Xabase est en effet arrivé sur les lieux avec l'argent, en cash évidemment. Il a été arrêté peu de temps après, M. Khoze ayant donné à son correspondant attiré tous les renseignements. Le plus piquant de l'affaire est que le flic qui accompagnait en 2011 M. Khoze dans cette opération détournée de flagrant délit est aujourd'hui commissaire de police chargé d'enquêter sur le vol des 80 kg de cornes dans la chambre forte gouvernementale à Mbombela, Province de Mpumalanga, le 23 avril.

Les 4 suspects dans cette nébuleuse et tragique affaire du hold-up de cornes de rhinocéros faisant partie du stock gouvernemental dans la soi-disant chambre forte de Mpumalanga ont été relâchés sous caution fin août. Christa du Plessis, juge, a suivi l'avis du procureur. La caution est fixée à 20.000 R pour chacun, soit 1880 US\$. Les 4 doivent chaque jour attester de leur présence à la police locale, se défaire de leurs passeports ou autres documents permettant d'aller à l'étranger et s'engager à ne pas nuire à l'enquête, à ne pas intimider des témoins et à ne pas nuire à l'ordre public.

A suivre !

**Condamnation pour braconnage d'un rhinocéros blanc<sup>2</sup>**  
**Nelspruit, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud**  
**8 juillet 2014**



16 ans de prison pour les 2 mozambicains. 10 pour le rhino blanc, 4 pour effraction et activités illégales, 6 pour détention sans permis d'arme à feu. Les peines de 10 et 4 ans se confondent. Les 2 s'étaient introduits dans le Parc Kruger fin avril 2013 (cf. « A la Trace » n° 1). Un troisième, la grosse tête de l'affaire selon les 2 condamnés, a disparu après sa libération sous caution. Il se surnomme Lucky. Les 2 condamnés ont recherché l'indulgence de la Cour, dit qu'ils s'étaient fait embarquer par Lucky et qu'ils avaient un vrai métier pour subvenir aux besoins de leurs familles. L'un est vendeur de charbon de bois, l'autre est transporteur de bétail aux abattoirs.

**Saisie d'une fausse corne de rhinocéros<sup>3</sup>**  
**Beitbridge, Province du Matabeleland-Sud, Zimbabwe**  
**8 juillet 2014**



9 ans de prison pour avoir été sur le point de vendre une corne de rhinocéros à un de ses compatriotes résidant en Afrique du Sud. La filière de contrebande était authentique, seule la corne était du toc, foi de l'organe de gestion des parcs naturels et de la faune sauvage du Zimbabwe. Et si c'était du faux toc, c'est à dire une vraie corne de rhino remise dans les circuits ouverts grâce à un faux certificat de contrefaçon. Ce monde de la corne et de l'ivoire en a vu d'autres.

**Braconnage de 4 rhinocéros noirs<sup>4</sup>**  
**OI Jogi conservancy, Comté de Laikipia, Kenya**  
**9 juillet 2014**

Le mystère s'épaissit dans l'aire protégée OI Jogi à 200 km au nord de Nairobi. 9 rhinocéros en moins en 7 mois. Cette nuit-là, c'était le tour de 4 rhinocéros noirs. Ils ont été liquidés par 2 bandes différentes. Seulement 3 cornes sur les 8 auraient été découpées. C'est l'attaque la plus meurtrière depuis 1988 quand 5 rhinos blancs avaient été tirés dans le Parc National Meru.

Une commission régionale a été lancée pour enquêter sur une éventuelle complicité entre les braconniers et les gardes des ranchs, parcs et autres aires protégées de Lewa, de Solio, de Borama, OI Pejeta et d'OI Jogi. Les travaux de la commission seraient rendus dans des délais rapides.

OI Jogi abrite moins de 45 rhinos noirs et moins de 20 rhinos blancs.

Le bilan est à ce jour de 22 rhinos braconnés depuis le début de l'année. Il n'y aurait plus que 1037 rhinos vivants dans tout le Kenya.



Le cours moyen de la corne est de 65.000 US\$ le kg. Il peut atteindre 100.000 US\$ si les cornes sont considérées par les acheteurs finaux comme de bonne qualité. Le cours moyen de l'or est de 43.000 US\$ par kg et celui du platine de 48.500 US\$.

**Comparution pour le braconnage d'un rhinocéros<sup>5</sup>**  
**Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**  
**Juillet 2014**

La liberté sous condition a été refusée pour les 3 personnes impliquées dans une tentative de meurtre d'un rhinocéros dans le Parc Kruger au mois de mai. Le CV des 3 suspects mérite l'attention : 2 sont des agents de police et le 3<sup>ème</sup> est un ancien garde du Parc Kruger (voir « A la Trace » n°5).

**Braconnage de 3 rhinocéros<sup>6</sup>**  
**Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**  
**Juillet 2014**

Après une brève trêve, la guerre a repris. En 24h, 3 rhinos perdus. Un quatrième devrait survivre. Il a toujours ses cornes.

**Braconnage d'un rhinocéros<sup>7</sup>**  
**Zone de conservation de OI Pejeta, Comté de Laikipia, Kenya**  
**17 juillet 2014**

Grand prix de l'écotourisme en 2012, le sanctuaire de 360 km<sup>2</sup> qui s'était réjoui il y a un mois de la naissance d'un petit rhino noir porte maintenant le deuil. La mère a été tuée pour l'or de ses cornes et le petit sans protection et désemparé est allé se jeter dans les griffes d'une bande de lions.

**Arrestation de 6 personnes suspectées de braconnage de rhinocéros<sup>8</sup>**  
**Islington village, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud**  
**18 juillet 2014**

A côté de 2 armes à feu, d'une hache et de munitions, les 6 jeunes gens du Mozambique, âgés de 19 à 34 ans, étaient en train de se répartir des liasses de billets de banque. La somme totale avoisinait l'équivalent de 1000 US\$ en devises du Mozambique et de l'Afrique du Sud. Le profil typique du braconnier. Ils vont demander leur libération sous caution.

**Arrestation de 5 braconniers de rhinocéros<sup>9</sup>**  
**Réserve privée de Phinda, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**  
**19 juillet 2014**

Le plus jeune a 17 ans. A l'approche d'une patrouille, ils ont tiré pour se dégager. C'est ce que rapportent les militaires qui ont répliqué. Un braconnier a été blessé. Les 5 ont été arrêtés. Les munitions, l'arme à feu avec silencieux, une hache ont été rassemblées



en tant que pièces à conviction. Au début du mois de juillet, 558 rhinocéros avaient été tués depuis le début de l'année en Afrique du Sud dont 48 au Kwa Zulu Natal.

**Comparution pour des charges en lien avec le braconnage de rhinocéros, de chasse illégale et d'escroquerie**<sup>10</sup>

**Pretoria, Province du Gauteng, Afrique du Sud  
21 juillet 2014**



C'est rare de voir à la barre des suspects en cravates, cols blancs et en robes d'élégance. Vétérinaires, pilotes d'hélicoptère, chasseurs professionnels, organisateurs de safari chasse, ils auraient tous mis la main dans le jackpot de la kératine de rhinocéros. 1872 chefs d'accusation sur les épaules de 11 suspects. A cause de manœuvres procédurales, le procès a été repoussé de quelques semaines. Le cas de David Groenewald et de sa femme Sariette sera examiné dans un prochain numéro de «A la Trace».

**Condamnation pour le braconnage de 3 rhinocéros**<sup>11</sup>

**Nelspruit, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud  
22 juillet 2014**



La sentence de 77 ans de prison se décompose ainsi :

- 15 ans pour tentative de meurtre
  - 10 ans pour chaque rhinos tué
  - 8 ans pour le vol d'une corne
  - 15 ans pour détention illégale d'arme à feu
  - 7 ans pour détention illégale de munitions
  - 2 ans pour intrusion dans le Parc Kruger.
- Un mâle avait été abattu. Une femelle avait été mortellement blessée et un petit avait été touché par des balles perdues. Un échange de coups de feu avait affronté les rangers et les 3 braconniers. Un avait été tué sur place, un deuxième s'était enfui, le troisième Mandla Chauke vient d'être condamné.

**Braconnage d'un rhinocéros**<sup>12</sup>

**Parc National Mapungubwe, Province du Limpopo, Afrique du Sud  
23 Juillet 2014**

Une première dans la savane du Parc National et patrimoine mondial. Contrairement aux espoirs du porte-parole des parcs nationaux (SAN Parks), la lourde condamnation de la veille n'a pas eu d'effet, du moins dans l'immédiat.

**Découverte de 2 carcasses de rhinocéros**<sup>13</sup>

**Etendeka, Région de Kunene, Namibie  
17 et 27 juillet 2014**

Save the Rhino Trust a découvert dans le désert de Kunene pendant une randonnée d'observation le squelette sans corne d'un rhinocéros. Ça bouge à Windhoek, la capitale. Un appel à la manifestation anti braconnage est lancé pour début août.

**Braconnage d'un rhinocéros**<sup>14</sup>

**Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud  
27 juillet 2014**

Les touristes ont donné l'alerte. 4 coups de feu vers 6 heures du soir. Moins 380 rhinos depuis le début de l'année dans le Parc Kruger.

**Arrestation de 3 braconniers**<sup>15</sup>

**Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud  
29 juillet 2014**



Chasse à l'homme dans la savane. 3 braconniers sont arrêtés. Armes à feu, munitions et kit de braconnage ont été récupérés sur la scène. Total rhinocéros abattus en Afrique du Sud depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 : 659



**Report du procès d'un trafiquant de cornes de rhinocéros**<sup>16</sup>

**Afrique du Sud  
Août 2014**

Qui protège Big Joe et Big Joe protège qui ? Big Joe Nyalungu est la caricature du type violent et malhonnête profitant d'une position privilégiée dans les rangs de la police pour se livrer à des trafics de droit commun puis à la criminalité environnementale beaucoup plus lucrative et pénalement moins risquée. Nyalungu était en service dans la police de Komatipoort au sud du Parc Kruger, à la frontière

avec le Mozambique. Il a démissionné en 2009 après avoir été soupçonné d'appartenir à un gang de contrebande de cigarettes et de voitures avec le Mozambique.

En 2010 il est mêlé au meurtre d'un homme battu à mort à Hazyview dont le corps lesté avait été jeté dans le réservoir d'un barrage.

En décembre 2011, Big Joe est arrêté sur une voie express au volant de sa Range Rover. A l'arrière il y a 3 millions de rands en espèces soit 270.720 US\$. Les investigations génétiques à l'intérieur du véhicule tout terrain révèlent des traces de 2 rhinocéros blancs braconnés dans le Parc Kruger. Il est remis en liberté sous caution.

En mars 2012, Big Joe est arrêté à Hazyview. 4 cornes de rhinocéros et une quantité importante de « dagga » (marijuana) sont trouvées par devers lui. La perquisition dans 4 de ses repaires aboutit à la saisie de couteaux, poignards de chasse, silencieux pour gros calibre, appareils de visée nocturne et de 5 millions de rands en cash. Sa caméra révèle des images d'un homme terrorisé, menotté et en cours de torture.

En mai 2012, pour comparution dans cette nouvelle affaire, il est conduit au tribunal dans un fourgon blindé et escorté par des policiers en armes. Les enquêteurs ont reçu des menaces de mort et une tentative d'évasion est suspectée.

Août 2014. Nouveau coup de théâtre. A l'ouverture du procès, à Middleburg, Province de Mpumalanga, le président du tribunal régional annonce la délocalisation du procès à Thulamahashe, près de Hazyview, le fief de Big Joe. La date de l'audience est pour l'instant inconnue.



13 personnes sont désormais accusées dans cette affaire complexe de trafic de 21 cornes de rhinocéros, de blanchiment d'argent, de vol avec violence, de détention illégale d'armes à feu, de corruption et d'aide à l'immigration illégale : un complice de Big Joe lui aussi ancien policier, un garde du Parc Kruger, un couple de vietnamiens et plusieurs mozambicains. L'avocat de Big Joe est un ancien haut responsable de l'administration des parcs nationaux d'Afrique du Sud.

L'accusé principal fait peur. Il a boxé un journaliste lors d'une précédente audience. Et beaucoup s'étonnent que son procès ait lieu finalement « à la maison ». Les accusés du Mozambique qui ont longtemps recouru à l'aide judiciaire pour leur défense ont refusé leurs anciens avocats et fait appel à un nouveau cabinet. Personne ne sait d'où vient leur argent.

### **Braconnage d'un rhinocéros de 3 ans<sup>17</sup>**

**Sonpark, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud**

**8 août 2014**

Au cœur du domaine de Big Joe, un rhino de 3 ans en cours de guérison dans l'orphelinat de Care for the Wild Africa a été retrouvé au petit matin décorné et mutilé. La pleine lune est l'alliée des braconniers. C'est le 37<sup>ème</sup> rhino tué depuis le début de l'année dans la Province de Mpumalanga. Le rhino de 3 ans - un individu moyen a une espérance de vie de 50 ans - avait été touché par des balles perdues quand sa mère avait été abattue.

### **OPERATION PLEINE LUNE**

**Saisie de cornes de rhinocéros et arrestation de 6 braconniers présumés<sup>18</sup>**

**Parc National Kruger, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

**9-10 août 2014**

Opération pleine lune en ce beau week-end d'août dans le Kruger. 6 rixes entre rangers et braconniers ont eu lieu. 6 suspects ont été arrêtés. 2 d'entre eux sont blessés. 3 gros calibres, une paire de cornes et l'attirail du parfait braconnier sont récupérés.



### **Arrestation d'un groupe de braconniers<sup>19</sup>**

**Afrique du Sud**

**10 août 2014**

Quelque part en Afrique du Sud, Protrack annonce avoir arrêté des braconniers. Protrack produit des preuves.

Protrack est une société privée dédiée à la lutte contre les braconnages. Elle emploie 200 à 300 vigiles de la vie sauvage. Certaines sociétés gardent des banques, Protrack protège les réserves de chasse et les fermes privées des tentatives de braconnage. Les patrouilles d'au moins 2 hommes durent 1 à 2 semaines. Immersion totale dans le milieu. Nuit sous tente. Repérage et extraction des vieux pièges. Veilles près des pièges frais. Repérage des voies d'infiltration. Géolocalisation de tous les indices. Fouille des employés et des visiteurs. La pêche illégale et le vol de bois sont aussi dans la ligne de mire de Protrack. Des stages de formation au maniement des armes, à la survie en milieu sauvage et aux techniques anti-braconnage sont proposés. 10 semaines 2580 US\$. 6 mois 3073 US\$. Le quartier général est à Hoedspruit.



### Arrestation de 9 personnes suspectées de tentative de braconnage de rhinocéros<sup>20</sup>

Rankin's Pass, Province du Limpopo, Afrique du Sud

17 août 2014

C'est l'interaustrale du crime. Les 10 sont d'Afrique du Sud, du Mozambique, du Botswana, du Zimbabwe. La parité n'est pas atteinte. Seulement une femme. Le déshonneur est sauf, dans la bande, il y a un policier. Les 2 voitures, l'arme volée, le silencieux et la hache sont confisqués. Les uns ont débarqué les braconniers. Les braconniers sont rentrés dans la réserve pour faire le boulot et les autres les attendaient quelques kilomètres plus loin.

### Arrestation d'un braconnier de rhinocéros<sup>21</sup>

Tonga, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud

19 août 2014

La corne était en toc. Le sac contenait bien une corne mais après expertise elle se révèle être une imitation faite d'éléments de synthèse. La kératine artificielle nouvelle trouvaille de la chimie. L'homme a dû payer une amende de 1500 rands avant d'être expulsé vers son pays d'origine, le Mozambique.

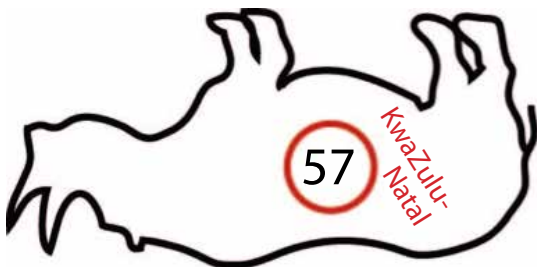
### Braconnage d'un rhinocéros<sup>22</sup>

Ithala Game Reserve, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

20 août 2014

Les rhinos de la réserve d'Ithala se compteraient sur les doigts de la main et des pieds. C'est le 2<sup>ème</sup> à être braconné depuis 2010.

Total depuis le début de l'année dans la Province du KwaZulu-Natal : 57



### Condamnation à 7 ans de prison pour braconnage de rhinocéros<sup>23</sup>

Opuwo, Région du Kaokoland, Namibie

20 août 2014

Le revenu mensuel moyen de l'agriculteur dans le désert namibien de Kunene est de 50 £ environ (81 US\$). L'amende dont celui-ci a écopé est dissuasive. Elle équivaut à 1220 US\$. Plus grave encore, il est condamné à 7 ans de prison ferme, 11 s'il ne s'acquitte pas de l'amende. Il avait été arrêté pour braconnage en décembre 2012. La mère et son petit avaient été tués. « Le tourisme est un pilier de l'économie locale et les rhinos sont au premier rang des attractions » a commenté le tribunal. « La disparition des rhinocéros ferait peser des risques sur les emplois et les recettes de toute la région. »



### Arrestation de 3 trafiquants de fausses cornes de rhinocéros<sup>24</sup>

Masvingo, Province de Masvingo, Zimbabwe

Août 2014

Les 3 compères se dirigeaient vers Beitbrige, poste-frontière entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud pour négocier 3 fausses cornes de rhinocéros, en fait des cornes de bétail, plus ou moins maquillées par un guérisseur local.

Un peu éméchés, ils ont été contrôlés par les policiers et leur véhicule fouillé. Les 3 fausses cornes étaient à l'intérieur.

### Accords de privatisation de 260 rhinocéros du Parc Kruger en vue de leur transfert dans la Province du Cap-Septentrional et annulation de ces accords<sup>25</sup>

Afrique du Sud

Août 2014

Le 12 août, dans un point presse rhinocéros, la Ministre de l'environnement Edna Molewa annonce que 260 rhinocéros vont être transférés du Parc Kruger à des ranchs privés dans la Province du Cap-Septentrional où les braconniers restent rares alors que dans le Parc Kruger 1827 rhinocéros ont été tués depuis le début de l'année 2010. Kruger est assiégé et la Province du Cap-Septentrional apparaît donc comme une bonne solution de repli. C'est un renversement total de la doctrine du gouvernement qui excluait jusqu'alors toute réduction volontaire du « capital » rhinocéros du plus grand parc national d'Afrique du Sud.

Sauf que les 260 rhinocéros iraient dans des domaines de chasse privée qui arborent en guise de publicité des photos de chasseurs à côté de rhinocéros éteints et effondrés. Les bénéficiaires sont Chapungu Safaris Africa, Steyn Safaris et Wintershoek Safaris. Le contrat porte sur 80 millions de rands soit 7,5 millions d'US\$. Il est précisé pendant la conférence de presse que le fondement de la transaction est de garantir l'avenir de l'espèce. Les revenus financiers seraient accessoires.



Chapungu Safaris Africa

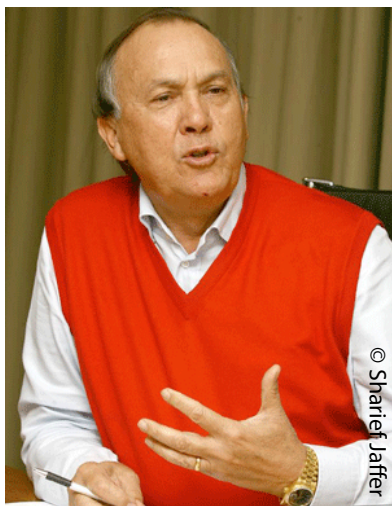


Wintershoek Safaris



Steyn Safaris

Selon *Killing for Profit*, le livre d'investigation de Julian Rademeyer paru en 2012, Steyn Safaris a été impliqué dans la malversation des permis de chasse accordés à des vietnamiens qui n'étaient pas spécialement attachés à leurs trophées et qui auraient revendu au prix fort les cornes dès leur retour au pays. En 2012, le Ministère sud-africain de l'environnement aurait demandé à son homologue vietnamien de vérifier que "les chasseurs" venus par dizaines tirer les rhinocéros en Afrique du Sud sont toujours en possession de leurs trophées conformément aux prescriptions de la Convention CITES. Des soupçons analogues pèsent sur un afflux de chasseurs polonais et tchèques, sans oublier les chasseuses thaïlandaises (Voir "A la Trace" n°2 page 47). Christoffel Wiese est copropriétaire de Chapungu Safaris. La compagnie gère en particulier Kalahari Oryx Game Reserve qui s'étend sur 728 km<sup>2</sup>. C'est un magnat de la grande distribution. Son groupe Pepkor a des filiales en Australie et en Europe. Il est très présent en Afrique. Monsieur Wiese est l'une des plus grosses fortunes d'Afrique du Sud. L'autre propriétaire de Chapungu Safaris est Jacques Hartzenberg, chasseur professionnel.



Christo Wiese

**Le 21 août** Edna Molewa en réponse à une question parlementaire dit que, depuis 2010, 354 rhinocéros ont été vendus par SAN Parks pour la somme de R 80 millions soit 7,25 millions d'US\$. Elle refuse de nommer les endroits où les rhinos ont été transférés « pour des raisons de sécurité ». Elle souligne que l'argent de la vente est réinjecté dans divers projets de South Africa National Parks (SAN Parks), comme des extensions de parcs, des recherches sociales, des rapports scientifiques ou des développements d'activités au profit des populations locales. **Fin août**, coup de théâtre, les contrats de vente des 260 rhinocéros patrimoniaux de Kruger aux privés de l'industrie de la chasse sont annulés pour vice de forme.

GC Dry, membre du Conseil d'Administration de SAN Parks déclare à l'agence de presse Bloomberg que les accords avaient été pris à l'initiative d'un directeur sans concertation avec le Conseil d'Administration. Le directeur est sans doute Hector Magone, responsable de la protection des animaux au sein du SAN Parks. Il avait été suspendu de ses fonctions en juin.

## Report et comparution dans le procès de 3 trafiquants de 14 cornes de rhinocéros et d'une peau de léopard<sup>26</sup>

**Namibie**

**6 août et 11 septembre 2014**

La très grosse affaire de tentative d'exportation frauduleuse de 14 cornes de rhinocéros depuis la Namibie jusqu'à Shanghai suit son cours.

L'arrestation des 3 citoyens chinois à l'aéroport de Windhoek survient fin mars de cette année. La remise en liberté sous caution est refusée le 22 mai. Le procès est prévu pour le 11 septembre. Il vient d'être repoussé au 11 octobre. Voir « A la Trace » n°4 page 66 et « A la Trace » n°5 page 73.

Il y avait aussi dans les valises des 3 inculpés une peau de léopard.

## Découverte de 5 carcasses de rhinocéros braconnés<sup>27</sup>

**Nord-Est de la Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

**Septembre 2014**

Consternation :

- 5 dont un rhinocéros noir

- 64 depuis le début de l'année dans le KwaZulu-Natal

Un appel est lancé au public. « Il faut plus de coopération de la société civile. Il faut renforcer les moyens de surveillance aérienne. Il faut de l'argent. A chaque opération systématique de contrôle, des peaux de léopard, de crocodile, des pièges, de l'ivoire est découvert. Tout ce qui est trouvé ou saisi est détruit. »



## Saisie de 2 cornes de rhinocéros (4 kg) et arrestation de 2 suspects<sup>28</sup>

**Komatipoort, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

**3 septembre 2014**

Komatipoort, c'est là que tout se passe. C'est la corne d'abondance. 2 rangers de Kruger viennent d'y être arrêtés avec 2 belles pièces de 4 kg, poids total. Ils allaient les vendre à un mozambicain qui s'est enfui. Sa voiture a été saisie.

2 autres rangers ont été arrêtés un peu plus tard. Procès à venir. Les suspects ont déjà sorti la grosse ficelle, les cornes ont été prises sur un rhinocéros mort de sa belle mort.

## Braconnage d'un rhinocéros<sup>29</sup>

**Glen Afric Country Lodge, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud**

**8 septembre 2014**

Les types ont sauté par dessus la clôture. Le rhinocéros a été tiré à 2 reprises. A la première, il a chargé, à la deuxième il s'est écroulé. Un complice s'est approché et a coupé la corne. Les 4 sont partis en courant, chacun de son côté. La caméra vidéo a tout vu.



**Mort de 3 braconniers<sup>30</sup>  
Parc National de Chyulu, Comté de Makueni, Kenya  
Septembre 2014**

Les violences entre braconniers et gardiens de la faune augmentent. Pneus crevés, pare-brises éclatés des voitures de patrouille et plus grave, mort d'hommes des 2 côtés. Cette fois, c'est du côté des pirates de la faune que le sort fatal est tombé. 3 morts dans les montagnes volcaniques du parc. Seuls les braconniers s'y aventurent, pas vraiment pour les plaisirs de la randonnée. Haches, munitions, fusils mitrailleurs ont été retrouvés sur place.

L'événement survient une semaine après l'admission de 500 nouveaux rangers formés à leur mission par l'école spéciale du KWS de Manyani.



© Big Life Foundation

**Arrestation de 3 personnes suspectées de braconnage de rhinocéros<sup>31</sup>  
Klaserie Private Nature Reserve, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud  
12 septembre 2014**

Un véhicule rôdant dans la réserve est prié de s'arrêter. Les 3 passagers sont interrogés par la police sur la présence à bord de tous les ustensiles du braconnage de rhinocéros. La réserve privée est enclavée dans le Parc Kruger. Elle couvre 600 km<sup>2</sup>. Les suspects ont été condamnés à 5, 10 et 15 ans de prison.



© KPNR

Entraînement de l'unité dédiée à la lutte anti-braconnage dans la Klaserie Private Nature Reserve.

**Arrestation de 3 personnes suspectées de braconnage<sup>32</sup>**

**Madikwe Game Reserve, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud**

**14 septembre 2014**

La réserve de Madikwe a été implantée en 1991 sur 750 km<sup>2</sup> de terres agricoles dégradées par le surpâturage. Des lycaons, guépards, lions, rhinocéros blancs et noirs ont été introduits. La réserve est gérée par l'Etat, les collectivités locales et des compagnies privées.

Le trio de braconniers présumés transportait une hache, des munitions et une arme à feu. Leur cible présumée était le rhinocéros.

**Braconnage d'un rhinocéros<sup>33</sup>**

**Parc National Kruger, Afrique du Sud  
Septembre 2014**

La pacifique délégation vietnamienne avait vu ce mâle dans son territoire préféré à l'ouest de Pretoriuskop. Il vivait. 4 jours après, il était mort. Le rythme actuel est de 4 rhinocéros abattus chaque jour dans le Parc Kruger.

Nhung Hong, star de la chanson au Vietnam, a assisté à l'autopsie. Elle mène campagne avec quelques autres célébrités contre l'usage des cornes de rhinocéros dans son pays. La corne est super bling au Vietnam, plus que les Rolex. En même temps, le journaliste d'investigation Hoang Do montre



© Rhinose Day

dans un documentaire télévisé que le recours à la consommation de poudre de corne par les malades ne sert strictement à rien.

**Braconnage de 2 rhinocéros<sup>34</sup>**

**Kwantu Private Game Reserve, Province du Cap oriental, Afrique du Sud**

**16 septembre 2014**

Les 2 ont été endormis par des fusils à seringues et ont subi l'extraction chirurgicale des cornes. La réserve est à 80 km de Port Elizabeth. Les 2 rhinocéros luttent contre la mort.





## Arrestation de 4 personnes suspectées de tentative de braconnage de rhinocéros<sup>35</sup>

Parc National Kruger, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

16 septembre 2014

3 femmes étaient en ballade dans le Parc Kruger. Elles repèrent une voiture louche. Elles appellent East Coast Radio (ECR). « Une voiture avec 4 types à l'intérieur s'est arrêtée près d'un trou d'eau où il y avait un rhinocéros noir et quelques lions. » « Ils se sont intéressés au rhinocéros. »

Une heure plus tard, les 3 témoins retombent sur la voiture. Ils n'étaient plus que 2 à l'intérieur. Un coup de fil à la hotline et une discrète filature ont permis à la police de Kruger de remettre la main sur les 4 comparses très fortement suspectés de braconnage de rhinocéros.

Hotline : 0800 205 005, 08600 10111.

Crime-Line : 32211.

## GANG EN FAMILLE

Démantèlement d'un gang de braconnier<sup>36</sup>

Afrique du Sud

19 septembre 2014

Les 9 membres d'un gang présumé ont fait l'objet d'une arrestation simultanée dans 4 provinces d'Afrique du Sud. Le chef de gang, Hugo Ras, sa femme, son frère, un avocat et un pilote d'avion, un adjudant chef de l'Unité de lutte contre le crime organisé de Pretoria sont parmi les interpellés. Le démantèlement du gang avait commencé il y a 2 semaines avec l'arrestation de Abraham Smit dit Arno Smit.



Hugo Ras

Il est reproché aux 10 suspects d'avoir, entre juin 2008 et juin 2012, organisé et participé au braconnage de 24 rhinocéros dont une femelle et son petit dans des réserves privées et des parcs nationaux. Au total, ils seraient responsables de la contrebande de 84 cornes d'une valeur globale de 22 millions de R, soit 2,06 millions d'US\$. Ils ont comparu le 22 septembre devant le tribunal de Pretoria pour vol, atteinte volontaire aux biens, tentative d'obstruction à la justice, escroquerie, tromperie, blanchiment d'argent, possession illégale d'armes à feu et de munitions, subordination de témoins. La bataille des remises en liberté sous caution a commencé. En 2004, le Parc Kruger avait vendu 4 éléphants à Hugo Ras. Le contrat spécifiait que les éléphants

pouvaient être transférés dans une réserve et ne devaient pas être chassés. Au moins un des éléphants a été tué par un magnat du Texas dans une réserve privée près de Rustenburg quelques heures après son arrivée après un voyage de 400 km depuis le Parc Kruger.

En mai 2011, le luxueux appartement de Hugo Ras avait été perquisitionné. De grosses quantités de M99, le puissant anesthésiant utilisé par les vétérinaires et les braconniers pour endormir les rhinocéros avait été trouvées. Ras avait alors été inculpé d'infraction à la loi sur le contrôle des substances médicamenteuses. Il était dans ce trafic associé à Douw Grobler, un vétérinaire véreux ayant travaillé jusqu'en 2001 au Parc Kruger.

Impliqué dans plusieurs affaires crapuleuses sans rapport direct avec le trafic de faune, Ras s'en est jusqu'alors bien sorti.

Abraham Smit est sous le coup d'un mandat d'arrêt international émis par Interpol. C'est le frère de la femme de Hugo Ras. Smit est recherché depuis 4 ans aux Etats-Unis d'Amérique pour des délits financiers.



## Braconnage d'un rhinocéros et arrestation de 3 employés du South African National Parks suspectés de braconnage de rhinocéros<sup>37</sup>

Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud

21 septembre 2014

45 rhinos tués dans la Province de Mpumalanga depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014

Le bras armé de SAN Parks et la police sud-africaine ont arrêté 3 employés de... SAN Parks respectivement ranger, jardinier et guide dans le Parc Kruger. Ils ont été surpris juste après la mort d'un rhinocéros dans leur secteur de Lower Sabie près de Crocodile Bridge avec des armes et des munitions cachées dans un véhicule. Ils sont chargés de protéger l'héritage de nos ancêtres, ils en sont les pilliers. C'est terrible. C'est ce qu'a déclaré en substance le directeur de SAN Parks.

Nombre total de rhinocéros tués en Afrique du Sud depuis le 1er janvier : 787



### **Diminution de peine pour un trafiquant de cornes de rhinocéros<sup>38</sup>**

**Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

**25 septembre 2014**

Deuxième réduction de peine pour Lemtongthai. Le trafiquant thaïlandais initialement condamné à 40 ans de prison en première instance puis à 30 ans en premier appel bénéficie à nouveau d'un allègement de peine. La Cour Suprême d'appel a réduit la peine d'emprisonnement à 13 ans de prison. La Cour a jugé que la peine antérieure était disproportionnée par rapport aux peines prescrites pour d'autres délits graves.

Sous le couvert de 26 permis de chasse aux rhinocéros dont les détentrices s'engageaient à conserver les trophées, Lemtongthai avait alimenté le marché des cornes de rhinocéros en Asie et ainsi participé à la dissémination des cornes tout en accélérant la course à l'extinction de l'espèce. Le caïd thaïlandais du trafic faunique avait agi en complicité avec des gestionnaires de réserves privées en Afrique du Sud et avec des chasseurs professionnels qui tuaient les rhinocéros en se substituant aux jeunes femmes thaïlandaises détentrices des faux permis de chasse.

Monsieur Lemtongthai doit en outre s'acquitter d'une amende de 88.444 US\$ et à défaut de paiement d'une peine supplémentaire de 3 ans de prison.

### **Saisie de 2 cornes de rhinocéros (6,5 kg)<sup>39</sup>**

**Comté de Nyeri, Kenya**

**Septembre 2014**

Ils ont été arrêtés sur le marché de Chaka. Les cornes et leur moto ont été saisies. En Asie, les 2 cornes sont vendables pour 300.000 US\$ au bas mot.

Ils ont été libérés sous caution de 22.000 US\$ chacun.

### **Arrestation de 5 suspects de braconnage de rhinocéros<sup>40</sup>**

**Phalaborwa, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

**26 septembre 2014**

Wildlife at Risk - WAR - fait la guerre aux chasseurs de cornes. 5 suspects sont arrêtés avec le kit de tueur de rhinocéros.

### **Vente de rhinocéros<sup>41</sup>**

**Réserve d'Hluhluwe-Umfolozi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

**26 septembre 2014**

Le responsable d'une réserve pour safari de chasse a acheté 10 rhinocéros. La vente des 26 a rapporté près d'un million d'US\$ à Ezemvolvo ! Les girafes sont parties pour 928 US\$ l'unité, les nyalas pour 2000 US\$ l'unité, les buffles pour 4400 US\$.

Le Conseil d'Administration d'Ezemvolvo s'est dit satisfait. « Les prix témoignent de la confiance des gestionnaires de safari et de la reconnaissance de la qualité des animaux. »

### **Evasion de 2 personnes suspectées de braconnage de rhinocéros<sup>42</sup>**

**Vaalwater, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

**Septembre 2014**

2 hommes suspectés de braconnage se sont échappés des locaux de la police alors qu'ils étaient gardés à vue à Vaalwater.

### **Arrestation de 3 suspects de braconnage de rhino<sup>43</sup>**

**Sabie Game Park, Province de Maputo, Mozambique**

**Septembre 2014**

3 suspects de braconnage aux rhinocéros ont été arrêtés. Les gardes de la réserve privée Sabie Game Park ont poursuivi les suspects avec l'assistance d'un avion. La réserve s'étend sur 280 km<sup>2</sup>. Elle est contiguë du Parc Kruger en Afrique du Sud. L'un des 3 suspects est un braconnier notoire auteur de plusieurs incursions dans le Parc Kruger.



© IAPF - International Anti Poaching Foundation

Saisie d'un fusil de chasse de calibre 375 avec silencieux

### **Saisie d'une corne de rhinocéros et arrestation de 2 suspects de braconnage de rhinocéros<sup>44</sup>**

**Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud**

**30 septembre 2014**

La corne était fraîche. Les 2 suspects armés étaient traqués grâce à la surveillance aérienne de SAN Parks.

### **Vol de cornes de rhinocéros<sup>45</sup>**

**Pretoria, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

**Septembre 2014**

L'oncle d'Oscar Pistorius, le champion de course à pied et de sauts d'obstacle judiciaires, est un industriel du tourisme, de la chasse et de la grande distribution. Un coffre fort de sa compagnie Twin City a été fracturé à Pretoria. A l'intérieur un nombre indéterminé de cornes de rhinocéros a été volé. Les rhinocéros d'Arnold Pistorius avaient été décornés pour prévenir les braconnages.

## AMÉRIQUE

### Comparution pour trafic illégal de cornes de rhinocéros noir<sup>46</sup>

Etat de Floride, Etats-Unis

2 juillet 2014

Il est tombé à 76 ans. Le vieux briscard de la faune sauvage tenait un magasin célèbre de Miami. Dans les vitrines d'Art by God, il y avait des vertèbres de baleines, des ours naturalisés et d'autres macabres curiosités importées ou rapportées par Gene Harris de ses fréquents voyages à l'étranger. Son avocat le dit « accablé par les remords », « c'est totalement atypique par rapport à sa ligne de conduite habituelle ».

En été 2011, M. Harris avait utilisé son carnet d'adresses et son expérience pour mettre en rapport direct le vendeur à Phoenix d'un trophée de rhinocéros noir arborant les 2 fameuses cornes, avec un acheteur résidant en Californie. Une réunion physique s'était tenue à Phoenix en présence d'un homme de paille, un faux acheteur résidant en Arizona à qui une fausse facture avait été délivrée. Pour avoir toutes les apparences de légalité, la transaction s'est faite officiellement entre 2 habitants de l'Arizona, la loi fédérale interdisant le transfert de telles antiquités animales entre 2 Etats. En réalité, la vente du trophée au résident californien s'est faite sur la base de 60.000 US\$ en espèces. Les cornes ont été ensuite découpées et frauduleusement exportées en Chine. M. Harris a touché de la part du véritable acheteur une commission d'environ 10.000 US\$.

Pour avoir en toute connaissance de cause ignoré les obligations légales, le directeur d'Art by God risque 5 ans de prison et 250.000 US\$ d'amende.

La participation de M. Harris à cette tentative d'exportation a été révélée dans le cadre de l'opération Crash qui mutualise les efforts de plusieurs agences américaines et se focalise sur le trafic de cornes de rhinocéros. Sur le marché asiatique, le kg atteint maintenant près de 100.000 US\$. Il y a 2 ans, dans un long article qui lui était consacré dans le journal local Biscayne Times, M. Harris déclarait que les sculptures de la nature dépassaient l'imagination et que la vocation de sa galerie était pédagogique.

Cette affaire miamiesque rappelle les œuvres d'art de M. Enrique Gomez De Molina, un autre artiste du cru spécialisé dans la création de chimères animales, des sortes de puzzles composés de morceaux et ossements de cobras, de pangolins, de calaos, de babiroussas et d'orang outangs, de loris lents et d'oiseaux de paradis. Toutes ces pièces détachées étaient importées dans l'illégalité. Les œuvres de M. De Molina se vendent entre 10.000 et 80.000 US\$.

### Abandon de charge dans une affaire de vente de tête de rhinocéros<sup>47</sup>

Concord, Etat du New Hampshire, États-Unis

29 septembre 2014

Ari Goldenberg après 2 ans de procédure quitte les bureaux de l'US Fish and Wildlife Service de Concord, la ville natale de Henry David Thoreau auteur de la Désobéissance civile et de Walden, avec sur son chariot son trophée complet de rhinocéros muni de ses 2 cornes.

Le trophée avait été saisi en mai 2012. Au départ, Goldenberg avait acheté le trophée chez un antiquaire du New Hampshire 800 US\$. Il avait quelques années après tenté de le vendre par l'intermédiaire d'une salle de ventes aux enchères de l'Etat du Maine, ce qui aurait constitué une première violation de la réglementation interdisant la vente dans un autre Etat que celui de l'achat. Cette option a échoué.

Monsieur Goldenberg s'est alors rapproché de l'administration pour avoir toutes les informations réglementaires nécessaires et copie de la loi. Il a ensuite mis sa tête de rhinocéros en vente sur le site de Craigslist soulignant que l'acquéreur devait résider dans le New Hampshire. Un acheteur avait pris contact très intéressé, acceptant de payer 35.000 US\$ en espèces et précisant cependant qu'il résidait ailleurs que dans le New Hampshire. Monsieur Goldenberg s'était accommodé, en toute connaissance des conséquences de cette révélation. Immédiatement après la transaction, il avait été arrêté et son trophée saisi. L'acheteur était en fait un agent de l'US Fish and Wildlife.

Les raisons pour lesquelles Monsieur Goldenberg a pu récupérer son trophée ne sont pas claires. Le Département de la Justice a refusé de commenter l'affaire.



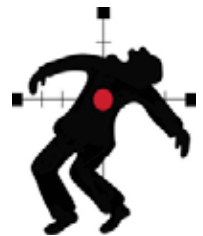
## ASIE

### Mort d'un braconnier<sup>48</sup>

Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde

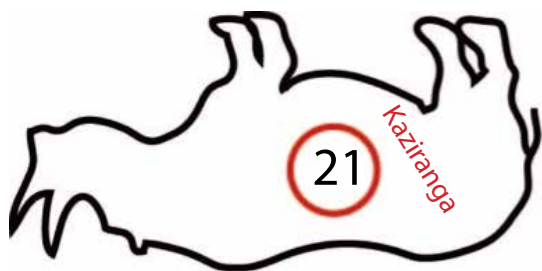
2 juillet 2014

L'homme a été tué au petit matin. Selon les rangers, il s'agissait d'un braconnier expérimenté. Une AK47 modifiée, des munitions et des vivres ont été retrouvées non loin. Au moins 3 autres braconniers se sont enfuis. La crue du Brahmapoutre et les inondations partielles du Parc auraient facilité leur incursion. Depuis le début de l'année, 9 braconniers ont été tués sur place.



**Braconnage d'un rhinocéros** <sup>49</sup>  
**Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**  
**9 juillet 2014**

Moins 21. Le rhino a été tué la nuit. A ce rythme il y aura 2 fois plus de victimes en 2014 qu'en 2013 dans l'Etat de l'Assam au Nord de l'Inde.



**Braconnage d'un rhinocéros** <sup>50</sup>  
**Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**  
**17 juillet 2014**

Les gardes ont découvert le rhinocéros adulte mort pendant une patrouille de routine. C'est le 22<sup>ème</sup> depuis le début de l'année. « La corne est manquante. » Des mitraillettes AK 47 et des pistolets artisanaux ont été utilisés. « Les parcs nationaux sont considérés comme les refuges les plus sûrs pour la faune sauvage mais le Parc Kaziranga est la destination favorite des braconniers » s'étonne Indileak.



**Mort de 2 braconniers de rhinocéros** <sup>51</sup>  
**Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**  
**19 juillet 2014**

Les 2 braconniers ont été tués après un échange de coups de feu d'une demi-heure avec les gardes qui étaient à leurs trousses depuis 24 h.



**Saisie de 16 onglons de rhinocéros** <sup>52</sup>  
**Bahraich, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde**  
**1er août 2014**

Nouveau ! Quelque part, les sabots de rhinocéros seraient aphrodisiaques. L'homme allait les revendre à une bande de nomades Bawaria se déplaçant entre le Rajasthan et l'Haryana.

Les sabots ou des parties de sabot seraient aussi indiqués pour lutter contre le cancer, le stress et la tuberculose. Les cuirs des 4 rhinocéros seraient déjà en route vers la Chine, via le Népal. Les cornes, on ne sait pas.



**Appel du procureur concernant une condamnation pour trafic de cornes de rhinocéros** <sup>53</sup>

**Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam**

**Août 2014**

Cet homme est-il sain d'esprit ? En 2007 il a été pris à l'aéroport de la capitale avec les 2 cornes évaluées à l'époque à 60.000 US\$. Aujourd'hui leur valeur a triplé. Peu après son arrestation, l'homme s'est évadé. Malgré un mandat d'arrêt, il est resté libre jusqu'en 2010 quand de son propre chef il s'est rendu à la police. A l'issue d'un procès en 2 phases avec au milieu une période de traitement psychiatrique, l'homme vient d'être seulement condamné à 2 ans de mise à l'épreuve compte tenu de son dossier médical, une peine jugée insuffisante par le procureur qui a fait appel.



**RECIDIVE**

**Mort de 2 braconniers** <sup>54</sup>  
**Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**  
**10 août 2014**

L'un des braconniers serait Amar Bori, un chevronné et un expert en remise en liberté sous caution.

Les 2 randonneurs du crime avaient sur eux sac à dos, cartouches, armes à feu, de quoi manger et 2 téléphones mobiles. Au moins 17 braconniers et 22 rhinos ont été tués dans le Parc depuis le début de l'année.



### La justice désarmée

136 braconniers ont été arrêtés pour leur implication dans le trafic de cornes de rhinocéros dans le Parc Kaziranga depuis 2009. Aucun n'a été condamné. A quoi la faute ?

- au manque de rigueur dans l'établissement et la conservation des preuves.
- au manque de coordination.
- à la méconnaissance des lois fauniques.

La scène du crime n'est pas sanctuarisée. Les empreintes digitales disparaissent. Les traces de pas des braconniers ne sont pas relevées. Les expertises balistiques sont inexistantes. L'ADN des rhinos n'est pas relevé.

Les différentes agences à l'intérieur de chaque Etat et entre les Etats n'échangent pas et ne compilent pas leurs informations sur les braconniers, sur les intermédiaires et sur le fonctionnement des filières. Quand un braconnier est arrêté, ses antécédents ne sont pas connus. Ses avocats le présentent comme un « perdreau de l'année » et il obtient facilement une libération sous condition.

### Mort de 2 braconniers<sup>55</sup>

**Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**  
**28 août 2014**

Les braconniers étaient signalés. Ils ont été encerclés par les gardes. La confrontation a eu lieu à minuit. 3 braconniers ont réussi à s'enfuir. 2 sont morts. L'espèce cible n'est pas connue. Vu le calibre des armes, c'était du gros.



### Règlement de compte et arrestation dans un trafic de fausse corne de rhinocéros<sup>56</sup>

**District de Karbi Anglong, Etat de l'Assam, Inde**  
**28 août 2014**

La contrefaçon de corne de rhinocéros se développe. Rafiqul Islam en a fait les frais. Il a reçu une balle dans l'estomac en tentant de vendre une

fausse corne à 4 trafiquants. Se rendant compte de la duperie, les 3 hommes l'ont très mal prise. Le Nagaland, à une centaine de kilomètres du Parc de Kaziranga, semble être un territoire de transit pour les produits de braconnage.

### Saisie de 2 cornes de rhinocéros (6,8 kg)<sup>57</sup>

**Pingxiang, Province du Guangxi, Chine**  
**30 août 2014**

Juste avant le contrôle routier, un van blanc a rebroussé chemin. Il a été poursuivi. Le chauffeur Zheng a été arrêté.



### Condamnation pour braconnage et trafic de corne de rhinocéros<sup>58</sup>

**District de Chitwan, Région de développement Centre, Népal**  
**Septembre 2014**

15 ans pour Khati et une amende de 100.000 Rs (1030 US\$).

Idem pour Ram Sharan BK.

Les 2 sont originaires du même village. Khati était spécialisé dans la corne. BK dans les pattes de rhinocéros. Il transportait aussi des yarsagumba ou cordyceps, le champignon « miracle », le « viagra de l'Himalaya » ramassé sur les plateaux tibétains et vendu dans le monde entier près de 2000 US\$ le kilo.



### Retour de chasse au Népal 1930



# Rhinoceros exterminatis (France)

## Cannes : les cornes sur le tapis rouge



Les lecteurs de « A la Trace » se souviennent des ventes d'ivoire suspectes à Cannes. L'enquête déclenchée dans le cadre d'une vente aux enchères avait abouti à l'arrestation de 3 « gens du voyage » et à la saisie de 3 défenses et divers objets en ivoire dont un godemiché. Malgré les litiges et les polémiques, la maison Cannes Enchères avait continué sur sa lancée et multiplié les appels aux vendeurs potentiels « d'ivoire colonial ». Le credo de M. Debussy associé de Cannes Enchères est que « des milliers de tonnes d'ivoire et de cornes de rhinocéros » dorment dans les greniers et les villas de la riviera française. Ce visionnaire prétend torpiller le cours mondial de l'ivoire illégal en inondant le marché mondial à partir de la France avec des stocks légaux. Il propose aux vendeurs d'entreprendre pour leur compte les formalités administratives nécessaires. Robin des Bois constate que la publicité et l'exposition des défenses ou objets travaillés en ivoire soumis à la vente par Cannes Enchères ne sont pas ou n'ont pas été systématiquement accompagnées des numéros des certificats CITES obligatoires. Désormais, Cannes Enchères bat le rappel des cornes de rhinocéros dans l'espoir de les soumettre au marteau lors d'une prochaine vente.

Robin des Bois a écrit à Cannes Enchères avec copie au Ministère de l'Ecologie, aux Douanes françaises et à l'OCLAESP.

[http://www.robindesbois.org/dossiers/A\\_LA\\_TRACE/lettre\\_CannesEncheres-octobre2014.pdf](http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/lettre_CannesEncheres-octobre2014.pdf)

## Paris s'y met

La maison de vente aux enchères Rossini face à l'hôtel Drouot entend mettre en vente 9,96 kilos de cornes de rhinocéros le 20 décembre 2014. Les 11 cornes « bénéficient du statut (sic) préconventionnel permettant la commercialisation sur le territoire national ». Cette affirmation est cependant prématurée dans la mesure où la maison Rossini et ses clients ne disposaient pas fin octobre préalablement à la publicité sur la vente des certificats CITES obligatoires délivrables par l'organe de gestion compétent de l'Etat français.

Robin des Bois a écrit à Rossini avec copie au Ministère de l'Ecologie, aux Douanes françaises et à l'OCLAESP.

[http://www.robindesbois.org/dossiers/A\\_LA\\_TRACE/lettre\\_Rossini-octobre2014.pdf](http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/lettre_Rossini-octobre2014.pdf)

**ENSEMBLE DE CORNES  
DE RHINOCEROS D'AFRIQUE**  
VINS  
(liste sur demande)  
TABLEAUX  
OBJETS D'ART - MOBILIER



Achat immédiat 13.000 €, 700g, «le CITES n'est pas utile car la corne est «travaillée» et entérieure a 1975» (sic)

## Naturabuy continue

Naturabuy, filiale du groupe de presse Mondadori par ailleurs éditeur de Closer, Science et Vie, Télé Poche persiste sur son site Internet à proposer à la vente et à exposer des ivoires bruts et travaillés et des cornes de rhinocéros.

Les annonces ne sont pas pratiquement jamais accompagnées des certificats CITES. Les réponses des vendeurs dont Naturabuy se fait l'intermédiaire sont à ce sujet très évasives. La mention selon laquelle « tout vendeur d'un animal naturalisé (ou parties d'animal) déclare avoir pris connaissance et respecter la réglementation en vigueur » est nulle et non avenue. La responsabilité de Naturabuy en tant que porteur, diffuseur, acteur et co-bénéficiaire de la transaction commerciale est pleinement engagée par le fait de proposer et d'exposer à la vente des articles qui doivent être accompagnés des certificats obligatoires.

Robin des Bois a écrit à Naturabuy avec copie au Ministère de l'Ecologie, aux Douanes françaises et à l'OCLAESP.

[http://www.robindesbois.org/dossiers/A\\_LA\\_TRACE/lettre\\_Naturabuy-octobre2014.pdf](http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/lettre_Naturabuy-octobre2014.pdf)

# Eléphants

**L'éléphant d'Afrique, *Loxodonta Africana*, est inscrit à l'Annexe I de la CITES, excepté les populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont en Annexe II. L'éléphant d'Asie, *Elephas maximus*, est inscrit à l'Annexe I.**

## Les saisies d'ivoire du trimestre représentent 408 éléphants

en prenant un poids moyen de 4,5 kg/défense. Les 1979 objets saisis en ivoire dont le poids n'était pas précisé ne sont pas pris en compte.

### «A la Trace» n°6

#### Relevé des cours du kg d'ivoire brut d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US\$/kg	Ref.
Afrique	Kenya	1117	66
	Kenya	1416	23
	Kenya	562	72
	Kenya	1 459	18
	Kenya	1 120	69
Europe	République Tchèque	2 680	127
Asie	Chine	6 744	91
	Vietnam	2 830	123

## AFRIQUE

### Annulation de peine de mort et libération d'un ranger<sup>1</sup> Zimbabwe Juillet 2014



Il devait être pendu le 17 septembre de l'année dernière. La Cour Suprême a cassé le jugement de première instance et a ordonné la remise en liberté du condamné.

Maxwell Bona, ranger de son état, avait tiré sur un homme qui s'enfuyait et l'avait tué sur le coup. Avec des collègues et un officier de police, il avait encerclé une maison où des suspects de braconnage étaient réfugiés. Le juge de la Cour Suprême a précisé qu'en l'espèce, « la mort de la victime, certes malheureuse, était la résultante d'une tentative menée de bonne foi pour appréhender des personnes suspectées d'être armées et d'être impliquées dans des activités de braconnage. »

« Au vu de mes conclusions, il n'est pas nécessaire d'évaluer si l'appelant a démontré avec succès qu'il agissait en état de légitime défense. » « Le tribunal a commis une erreur manifeste en arrivant à la conclusion qu'il n'existait aucune circonstance atténuante. » « L'événement s'est produit dans l'inspiration du moment pendant l'exécution d'un service officiel, avec une mauvaise visibilité, dans des circonstances telles que l'appelant était sincèrement en état de croire qu'il était personnellement en danger. »

### Réintégration de 3 agents du KWS<sup>2</sup>

#### Kenya Juillet 2014

3 des 6 responsables de haut niveau du KWS (Kenyan Wildlife Service) dont les activités avaient été suspendues dans l'attente d'éclaircissements sur leur conduite des affaires ont été réintégrés dans leurs fonctions. Les conclusions de l'enquête n'ont pas été rendues publiques. Parmi eux, Patrick Omondi, responsable de la délégation du Kenya aux réunions de la CITES et Wesley Isanda, directeur financier.

### Braconnage de 5 éléphants<sup>3</sup>

#### Réserve Naturelle du Sankuru, Parc National des Virunga, Province du Kasai-Oriental, République Démocratique du Congo.

#### Entre mai et juillet 2014

Les enquêtes sont en cours et les braconniers courent plus vite. Ils en sont à 5 sur le tableau de chasse aux éléphants depuis le mois de mai. Il n'y a pas de garde dans le secteur de Sankuru. La bonne nouvelle s'est rapidement répandue dans le petit monde de l'ivoire crapuleux. Les tueurs du nord Kivu ne laissent aux éléphants aucune chance de s'en sortir.

### Saisie de 5 kg d'ivoire<sup>4</sup>

#### Bloemfontein, Province de l'État-Libre, Afrique du Sud

#### 3 juillet 2014



Les Hawks, l'élite de la police sud-africaine, sont intervenus au bout d'une enquête d'un mois. Les 5 ont été arrêtés sur la voie publique près du zoo de Bloemfontein. Tous autour de la trentaine. 2 du Zimbabwe, 3 d'Afrique du Sud, province de Limpopo, Mpumalanga et Bloemfontein. Le braconnage des éléphants glisse vers l'Afrique du Sud, preuve de la raréfaction des éléphants en Afrique équatoriale.

### Condamnation pour trafic et détention illégale de 2 pointes d'ivoire<sup>5</sup>

#### Ouesso, Département de la Sangha, Congo

#### 3 juillet 2014

Monsieur Zoula, ressortissant gabonais arrêté fin avril, orpailleur clandestin au Congo a été condamné à 3 ans de prison par la justice du Congo.



**Saisie de 4 pointes d'ivoire (13,5 kg) <sup>6</sup>**  
**Ntoum, Province de l'Estuaire, Gabon**  
**4 juillet 2014**



Ntoum, tout le monde descend. Les contrôleurs de l'express Franceville - Libreville venaient d'inspecter le sac d'un voyageur dégageant selon la presse gabonaise une odeur forte. Les défenses étaient fraîches, découpées en morceaux. Kevin Bondouaboka se présente comme orpailleur dans la région transfrontalière Gabon-Congo. Il déclare avoir découvert par hasard 2 éléphants morts en faisant une promenade en forêt avec des amis. Il a été placé en garde à vue en attendant qu'un procès verbal soit rédigé et d'être déféré devant la justice. Ntoum est à 40 km de Libreville. Libreville confirme sa position de pôle de regroupement d'ivoire au Gabon avant une première exportation au Togo, au Bénin, au Cameroun, au Nigéria et le grand saut vers l'Asie. La police ferroviaire gabonaise a reçu une formation sur la criminalité faunique de la part de LAGA.

Le 24 août M. Bondouaboka a été condamné à 1 mois de prison avec sursis. Le procureur a fait appel estimant la peine trop légère. Le code pénal prévoit une peine maximale de 6 mois ferme. A titre de comparaison, le Bénin, le Burkina Faso, le Congo prévoient 5 ans, le Cameroun 3 ans et le Togo 2 ans.



**Saisie d'os d'éléphant dont 1 crâne<sup>7</sup>**  
**Djoum, Région Sud, Cameroun**  
**9 juillet 2014**

En général, c'est dans la nuit du samedi au dimanche qu'ils faisaient en moto le trajet de Mintoum dans l'Est du pays à Djoum, bien connu pour ses trafics d'os et d'ivoire. Pendant les 10 heures de route, ils étaient régulièrement informés par des guetteurs sur leur téléphone portable des mouvements des patrouilles de police routière. Une version africaine de l'application Coyote. Les 2 s'étaient acheté une moto rutilante avec le produit de la vente de 2 défenses d'éléphants. Ils étaient suivis par les



Services depuis une tentative avortée de vente d'un serval, un « chat de la savane ». 2 véritables spécialistes du transport d'animaux protégés ou de leurs parties jusqu'aux os. Ils ont été cueillis au petit matin dans un hôtel où ils venaient de déposer leurs sacs.

**Abattage d'un éléphant <sup>8</sup>**  
**Zone de conservation d'Uukwaluudhi, Région de Omusati, Namibie**  
**Juillet 2014**

Pas de pitié pour les éléphants de l'extrême.

Au Nord de l'Afrique dans le désert du Sahel, les derniers survivants sont abattus pour leurs petites défenses par les groupes rebelles et les brigands et se disputent les ultimes points d'eau avec un cheptel nomade de plus en plus envahissant.

Au Sud de l'Afrique, en Namibie, dans le désert de Kunene, une centaine d'éléphants -selon les ONG, plus de 300 selon le gouvernement- adaptés à l'hypersécheresse sont confrontés à des permis de chasse insensés visant les adultes reproducteurs mâles qui ne seraient plus qu'une petite vingtaine. Insuffisant pour garantir l'avenir.

Les éléphants du désert de Kunene sont des tous terrains. Mobiles et météorologistes, ils rejoignent vite pour se nourrir les explosions végétales après les chutes de pluie. Patients et vulnérables, ils remontent le lit des rivières à sec pour se satisfaire sans précipitation de quelques points d'eau affleurant ou pour creuser des puits au bon endroit. Ils sont des sourciers.

7 permis de chasse aux éléphants mâles du désert ont été attribués par le gouvernement pour cette année. Les chasseurs ne visent évidemment que les gros porteurs d'ivoire. Une décision qui selon beaucoup d'observateurs vise à s'assurer les voix des quelques milliers d'habitants de la région aux prochaines élections générales. Rien n'est moins sûr. L'engagement de distribuer la viande des éléphants tués aux communautés villageoises est dérisoire et on peut espérer que leurs voix ne seront pas achetées par le don de quelques grammes de viande. Quelles qu'en soient les motivations, l'attribution de permis de chasser une population aussi restreinte a suscité dès le mois de juin une volée de protestations de la part de biologistes, de géographes, d'écrivains d'Afrique australe, de photographes comme Don Pinnock ou d'ONG comme Desert Lion and Elephant Conservation.

Samedi 23 juin quand le premier éléphant du désert a été tué, les protestations ont redoublé en provenance de protecteurs des éléphants comme Elephants Voice ou même de pro-chasse comme Garth Owens Smith. Emotion d'autant plus vive que le tir de l'éléphant a eu lieu à 200 m d'une école de Sorris-Sorris. L'abattage a été organisé par Nick Nolte Hunting Safaris qui pour l'occasion a déserté sa réserve de 1000 km<sup>2</sup> dans la montagne Erongo pour chasser l'éléphant dans le désert du Nord-Ouest. Nick Nolte Hunting Safaris est une entreprise familiale qui depuis plus de 20 ans vend des séjours de chasse aux amateurs européens et américains. 35 espèces sont disponibles sur catalogue dont les lions, les girafes, les zèbres, les autruches, les antilopes, les panthères, les léopards et comble du luxe les éléphants et les rhinocéros blancs. La saison est ouverte de février à novembre. L'ambiance est familiale et paisible.





La famille Nolde

A la mi juillet nouveau coup de tonnerre. Dans un premier temps c'est un éléphant du désert qui a raté de peu un chasseur allemand. Seul son guide namibien a été touché et il s'en est sorti. L'éléphant était en état de légitime défense. Sans prendre en compte la direction du vent, le duo armé s'est approché de trop près de sa cible et d'un groupe d'une vingtaine d'individus traquant l'eau dans un lit sec de rivière. Au moment même où il allait être abattu, l'éléphant s'est rué vers le chasseur et son guide. Il a par la suite été tué. La viande a été distribuée aux œuvres de charité et les défenses sont parties en ne sait où, sans doute dans les bagages du rescapé allemand.

Ces affaires troublantes suivent le braconnage de plusieurs rhinocéros dans la même région dédiée à la protection de la faune sauvage et à la promotion de l'écotourisme. Le Ministère namibien de l'Environnement et du Tourisme (MET) n'a pas la même conception de l'écotourisme que les naturalistes, les promoteurs du tourisme de vision et d'observation et la plupart des ONG.

Le MET joue sur les mots. Pour lui, les éléphants du désert n'existent pas. Il n'y a sur son territoire que des éléphants d'Afrique (*Loxodonta africana*). Génétiquement c'est vrai. En même temps cette population isolée a des parcours particuliers et surtout développe et transmet aux générations suivantes une stratégie comportementale adaptée au climat et à la topographie des lieux. Les éléphants qui vivent dans les déserts du Nord-Ouest de la Namibie seraient 391 selon le MET avec un ratio 50/50 mâles/femelles.

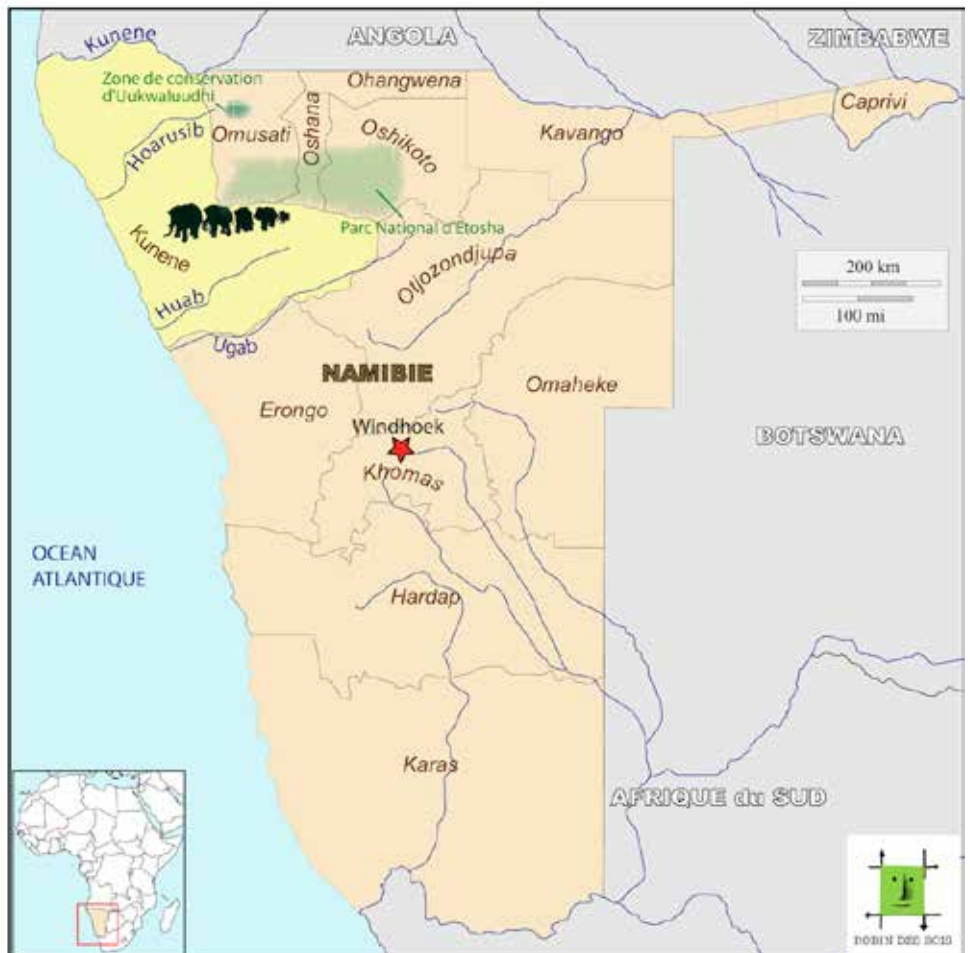
En 1900, ils étaient 3000 à parcourir le Nord de la Namibie. Avant 1980, des éléphants vivaient dans l'extrême nord et entreprenaient une migration nocturne de 150 km entre le fleuve Kunene au sud de l'Angola et le fleuve Hoarusib en Namibie. Cette sous-population a été exterminée entre 1980 et 1990 par la faute de la guerre civile en

Angola et du braconnage régional intensif, l'ivoire étant pour l'Unita et ses alliés une des 2 monnaies d'échanges contre des armes, la deuxième étant des grumes de teck convoyées par camion vers l'Afrique du Sud.

La population globale en Namibie dépasserait 20.000 éléphants dont 4000 au Nord dans le Parc National Etosha. « Il n'y a jamais eu autant d'éléphants en Namibie depuis 100 ans. » Dans sa lancée, le MET envisage l'hypothèse de retirer l'éléphant de la liste des animaux protégés par des restrictions de chasse. Reconnaissant l'importance économique du tourisme en général, le MET insiste lourdement sur la contribution des permis de chasse à l'économie nationale et au bien être des populations rurales.

Le gouvernement namibien se montre menaçant envers les ONG et les personnes privées qui mènent un travail « illégal » sur le statut des éléphants en Namibie et les prie de « renoncer à leur comportement irresponsable avant qu'une action soit entreprise à leur égard. » Pour le MET, la modification des parcours des éléphants dans le désert et notamment le long du fleuve Ugab sont « plus le fait d'un écotourisme irresponsable et de la multiplication des véhicules motorisés que de n'importe quelle autre cause. »

La diatribe du MET ressemble à une invitation de bienvenue aux braconniers et aux gangs asiatiques qui tissent leurs toiles dans le pays et les pays riverains et pour qui aujourd'hui le rhinocéros est la cible prioritaire en attendant que le cours de l'ivoire grimpe au firmament. Oui, la Namibie est un bon placement.



**Braconnage d'un éléphant<sup>9</sup>**  
**Zone de conservation de OleSukut, Comté de Narok, Kenya**  
**Juillet 2014**



L'éléphant mourant gisait entre les arbres. Il est mort avant l'arrivée des vétérinaires.



La lance l'avait transpercé de haut en bas.



La lance a été dégagée. Elle servira de pièce à conviction. Les villageois peuvent aider à identifier son détenteur.



Les braconniers n'ont pas eu le temps d'arracher les défenses. « Nous les avons découpées avec l'assistance des gardes et du KWS. Elles vont rejoindre le stock gouvernemental. » Témoignage de Care for the Wild Kenya.

**Saisie de 22 pièces d'ivoire<sup>10</sup>**  
**Gilgil, Comté de Nakuru, Kenya**  
**Juillet 2014**

Valeur 3,5 millions de shilling, soit 40.000 US\$. 2 suspects arrêtés.

**Braconnage de 4 éléphants<sup>11</sup>**  
**Parc National de Zambèze, Région du Matabeleland septentrional, Zimbabwe**  
**Juillet 2014**



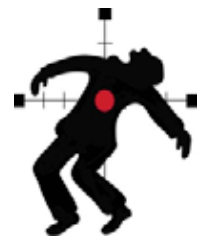
Encore un piège au cyanure blanc épandu dans une saline.

Le poison a touché d'autres espèces. Premiers morts signalés : une tourterelle du Cap, un tétras et un vautour. Des braconniers venus de Zambie à travers le fleuve sont suspectés. Mais, les centaines d'éléphants empoisonnés dans le Parc Hwangé, il y a un an, démontrent que les nationaux du Zimbabwe savent manier le cyanure. « Il faut qu'on lave notre linge sale en famille » souligne Johnny Rodrigues, porte-parole de la Zimbabwe Conservation Task Force. « Beaucoup de ressortissants chinois ont obtenu dans la région des permis de mine d'or. » Monsieur Rodrigues suggère que le cyanure à vocation aurifère est détourné pour exploiter les mines d'ivoire. Des échantillons de chair empoisonnée ont été envoyés à Harare pour des analyses complémentaires.

**Saisie de 2 pointes d'ivoire (34 kg)<sup>12</sup>**  
**Messok, Région de l'Est, Cameroun**  
**Juillet 2014**

Les ivoires étaient aux mains de 2 braconniers. Un nouveau plan de lutte anti braconnage est mis en œuvre dans le Parc et autour depuis le début de l'été. La première campagne a aussi permis la destruction de 600 pièges et la saisie d'une mitrailleuse.

**Mort d'un braconnier<sup>13</sup>**  
**Parc National de Tsavo Est, Comté de Taita Taveta, Kenya**  
**Juillet 2014**



Les rangers avaient repéré des empreintes humaines près d'un point d'eau fréquenté par les éléphants. Ils ont remonté la piste et sont tombés sur un groupe de braconniers suivant de près un groupe d'éléphants. Echange de coups de feu. Un braconnier est mort portant à 6 le bilan de l'année dans le Parc Tsavo. Une mitrailleuse AK 47 et des munitions ont été ramassées sur la scène. 2 braconniers sans doute blessés se sont enfuis.

**Braconnage d'une éléphante et sauvetage d'un bébé éléphant<sup>14</sup>**  
**Réserve Nationale de Rimoi, Comté de Elgeyo Marakwet, Kenya**  
**Entre le 14 et le 16 juillet 2014**

Le braconnage de la mère et la mutilation ont eu lieu près de la rivière Kerio. Le petit éléphant de 2 mois a été trouvé par le KWS qui essayait de remonter la piste des braconniers. Il était affalé, déshydraté, brûlé par le soleil. Il a été admis au sein de l'orphelinat de la Fondation David Sheldrick.

Le pronostic vital est engagé. 4 suspects ont été arrêtés. Ils ont été placés en détention provisoire. En aval de la filière, il y aurait un dénommé Zhao Chuong qui a la haute main sur plusieurs ateliers de sculptures en ivoire.



© The David Sheldrick Wildlife Trust

## EN FAMILLE RECIDIVE

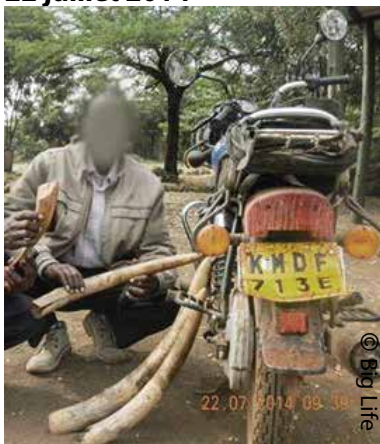
**Saisie 11,25 kg d'ivoire<sup>15</sup>**  
**Ghardaïa, Algérie**  
**20 juillet 2014**

Encore un convoi d'ivoire remontant du Mali ou des pays voisins témoignant de l'attaque des derniers éléphants du Sahel. Sur la route nationale 1, le camion frigorifique a été stoppé par une brigade de Ghardaïa. L'ivoire était dans la remorque. Des utilisations locales d'ivoire sont évoquées. Les prothésistes en feraient des fausses dents et il serait utilisé par les marabouts pour la magie noire. L'exportation par voie maritime ou aérienne est plus probable.

**Saisie d'ivoire<sup>16</sup>**  
**Harare, Province de Harare, Zimbabwe**  
**22 juillet 2014**

33.000 munitions de tous calibres ont été découvertes dans les bureaux d'un homme d'affaires chinois établi à Harare. Des ivoires travaillés et 3 kg d'or ont aussi été saisis par les forces de l'ordre. Wongai Huo, 51 ans, a été arrêté. « Il a beau détenir un permis d'armes à feu, ça n'explique pas la présence à son domicile d'un tel arsenal digne d'un établissement militaire » commente le commissaire de police de la province d'Harare où le citoyen chinois exploiterait une mine d'or.

**Saisie de 4 défenses et 2 pièces d'ivoire<sup>17</sup>**  
**Kenya**  
**22 juillet 2014**



Big Life joue les détectives. Un rendez-vous a été pris avec un de ces nombreux petits trafiquants à la recherche du meilleur prix, électrons libres hors des filières organisées et fléchées. Il est arrivé en moto avec dans la sacoche 6 pièces

© Big Life

d'ivoire. Sentant quelque chose d'anormal pendant la transaction, il a décidé de partir en courant, laissant sur place le 2 roues et les 6 ivoires. Il avait bien choisi le lieu du rendez-vous, propice à la fuite à côté d'un centre commercial.

C'était une expérience pour Big Life, une première avant le lancement en coopération avec le KWS d'une équipe prête à intervenir quand il faut là où des individus sont en train d'exposer de l'ivoire ou d'en vendre. Les 6 pointes et la mobylette ont été saisies et le pourvoyeur est identifié.

**Saisie de 260 Kg d'ivoire (1356 pièces)<sup>18</sup>**  
**Aéroport international Jomo Kenyatta de Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya**  
**25 juillet 2014**

L'ivoire ne prend pas seulement le bateau pour rejoindre la Malaisie à partir du Kenya. Il peut aussi prendre l'avion, même les gros lots (près de 400.000 US\$). La compagnie désignée était Turkish Airlines.



Les 1356 sections de défense étaient toutes peintes en noir et en rouge foncé. Elles étaient réparties en 12 colis. L'enquête permettra de déterminer l'origine régionale de l'ivoire si les analyses ADN sont exécutées. Le chargement était signalé comme « sculptures en bois ». Les sanctions sont sur le papier du Code pénal de plus en plus lourdes pour ce type de trafic et en même temps les candidats à la contrebande sont de plus en plus nombreux. 2 jours avant cette saisie dans la zone fret de l'aéroport international de Nairobi, une voyageuse chinoise retournant en Asie avait été prise avec plusieurs kilos d'ivoire dans ses bagages. Au début du contrôle, elle prétendait que c'était des noix de macadamia.



© Boniface Orendo/standard

**Saisie de 4 défenses d'éléphants, braconnage d'un éléphant, mort d'un braconnier<sup>19</sup>**  
**Parc National Tsavo West, Comté de Taita Taveta, Kenya**  
**25 juillet 2014**



Les braconniers étaient affairés à arracher à coups de hache les défenses du tusker de 45 ans. C'est sans doute ce qui les a empêchés de repérer l'approche d'une équipe de rangers. Pris dans le faisceau des lampes de poche, 5 se sont enfuis, un sixième a été abattu. Un M16, 2 AK47, des réserves d'eau ont été trouvés sur place et 4 défenses. Les braconniers seraient tanzaniens et franchiraient facilement la délimitation informelle entre le Parc du Tsavo au Kenya et la Réserve de Mkomanzi en Tanzanie. Les braconniers comme les éléphants sont des migrants.



**Braconnage de 2 éléphants et saisie de 4 défenses<sup>20</sup>**

**Parc National des Montagnes d'Uzungwa, Région de Morogoro Tanzanie**  
**26 juillet 2014**

L'opération Tokomeza a repris en Tanzanie, en sourdine. Le ministre des Ressources naturelles et du Tourisme et son gouvernement privilégient la présence et les recherches sur le terrain de gardes affûtés et si possible payés. Place à la tactique et abandon des parades militaires près des derniers réservoirs d'éléphants. Des parades qui ont donné lieu à des dérives et à des brutalités et dont l'ardoise finale n'a pas été encore réglée bien que l'opération Tokomeza ait été interrompue à l'automne 2013.



3,5 milliards de shillings (2,1 millions US\$) restent à régler au 2000 exécutants – officiers de police, gardes chasse et soldats recrutés pour l'opération. 430 postes de gardes forestiers seraient en cours de création. L'action de longue durée est plus sobrement qualifiée «d'opération anti braconnage ». Le ministre Nyalandu

s'exprimant dans une conférence internationale sur le tourisme durable dans les pays en cours de développement a dit que si l'effort du gouvernement et des autres parties prenantes n'était pas renforcé et soutenu dans le temps, les braconniers auraient l'accès libre aux derniers éléphants. Il en resterait moins de 13.000 en Tanzanie contre 110.000 en 1976. « Si l'opération anti braconnage n'est pas maintenue, on va perdre dans quelques années le dernier éléphant sauvage. » « L'évacuation des cheptels agricoles hors des réserves naturelles va aussi reprendre avec des instructions précises pour éviter les injustices. »

Dans l'attente, 2 nouveaux éléphants ont été abattus dans un Parc National qui devrait être intouchable et considéré comme un paradis. Un certain Fidelis Mohamed a été arrêté. Pour le moment il reconnaît avoir participé au crime étayant même ses aveux avec l'exhibition d'un fusil de calibre 375 et d'un poignard de chasse. Les 4 défenses encore sanguinolentes ont été retrouvées dans un buisson à l'intérieur du Parc.

**Braconnage d'un éléphant<sup>21</sup>**

**Parc National Kruger, Province du Limpopo, Afrique du Sud**  
**27 juillet 2014**

Comme prévu de longue date par plusieurs ONG, les éléphants du Parc Kruger commencent à subir la pression du braconnage. Le nord du Parc est vulnérable aux infiltrations des bandes venues du Zimbabwe et du Mozambique. De plus, des organisateurs véreux de safari de chasse faciliteraient la besogne des braconniers en leur fournissant des informations, des munitions, des connexions avec des acheteurs et des indulgences de la part de personnalités politiques d'Afrique du Sud et du Mozambique.

**Saisie de 2 défenses d'éléphant<sup>22</sup>**

**Muthenge Market, Comté de Tharaka Nithi, Kenya**  
**29 juillet 2014**

Ils avaient été pris en flagrant délit sur le marché, la scène se passe à l'Est du Mont Kenya. La valeur de la saisie est de 2 millions Sh soit 22.500 US\$. Le trio a été relâché sous caution sur décision d'un magistrat local. Le procès aura lieu en octobre. Y viendront-ils ?

**Saisie de 12 kg d'ivoire<sup>23</sup>**

**Isiolo, Comté de Isiolo, Kenya**  
**29 juillet 2014**

Valeur : 17.000 US\$.

3 suspects arrêtés chez eux. Armes et défenses étaient côte à côte. La victime aurait été abattue et dépouillée près du village d'Oldonyiro.



## RECIDIVE

### Saisie de 9 défenses (84 kg) d'éléphants 24

Narok, Comté de Narok, Kenya

Juillet 2014

Le Comté de Narok est vraiment un endroit mal famé. Les efforts du KWS ont cependant payé. Une filature de suspects à partir de l'entrée de la Réserve Maasai Mara a conduit jusqu'au domicile de Daniel Karanja Muchemi où les 9 défenses ont été récupérées. L'individu est déjà sous le coup d'une inculpation. Il avait été surpris avec 2 complices en possession de tous les outils nécessaires au braconnage d'éléphant, notamment des jumelles à vision nocturne, tout près de la même Réserve.



Photo d'illustration

### Braconnage et sauvetage de 2 éléphants<sup>25</sup>

Parc National Tsavo, Comté de Taita Taveta, Kenya

Juillet 2014

2 nouvelles alertes dans le Parc Tsavo. A l'Est, près de là où Satao avait été irrémédiablement empoisonné par flèches il y a 2 mois, un nouvel éléphant adulte a été repéré par les gardes du KWS boitant et saignant de la patte arrière gauche. Arrivés sur place par hélicoptère, l'équipe vétérinaire conjointe du KWS et de la David Sheldrick Wildlife Trust a endormi le blessé avec un fusil anesthésiant, procédé à l'extraction chirurgicale de la flèche et sécurisé le réveil de l'éléphant avec un antidote. L'éléphant avait été touché un ou deux jours avant l'intervention.



Un deuxième sauvetage à l'identique a été opéré sur un autre éléphant à l'Ouest du Parc Tsavo. Si les flèches avaient atteint le thorax, et ses organes vitaux, les éléphants auraient été tués dans les minutes ou les heures suivantes.

### Arrestation d'un homme suspecté de braconnage d'éléphants<sup>26</sup>

Barwesa, Comté de Baringo, Kenya

30 juillet 2014

Manifestation de villageois (30) pour réclamer la libération d'un suspect de braconnage en série d'éléphant. Sa femme dit: « s'il était dans le business, je le saurais ». John Kaimo n'a pas été relâché.

### Braconnage d'un éléphant<sup>27</sup>

Zone de conservation Ol Ari Nyiro, Comté de Laikipia, Kenya

3 août 2014

La queue et les défenses coupées. La réserve abrite 500 éléphants. Des agriculteurs nomades venus de comtés voisins manient les lances empoisonnées avec beaucoup plus de dextérité et de discrétion que les armes à feu.



Kuki Gallman, gardienne des lieux, près de la carcasse fraîche.

### Saisie de 11 défenses<sup>28</sup>

Iten, Comté d'Elgeyo-Marakwet et Eldoret, Comté d'Uasin Gishu, Kenya

Entre le 4 et le 8 août 2014

1) Arrestation de 4 suspects avec 5 défenses sur la route d'Iten à Eldoret. La voiture était immatriculée en Ouganda.

2) Arrestation de 2 suspects à Eldoret avec 6 défenses. Ils allaient à Nairobi à 310 km.

Les ivoires proviendraient de la Réserve voisine de Rimoi où les opérations de braconnage se multiplient. Rimoi est à moins de 4 km d'Iten.

### Arrestation de 6 braconniers et saisie de 10 kg d'ivoire<sup>29</sup>

Mkongani et Kilimandogo, Comté de Kwale, Kenya

5 et 8 août 2014

Un raid de nuit a permis au KWS de débusquer dans les maisons des 4 braconniers des flèches, des arcs, des pièges, 5 machettes, 2 haches et des rouleaux de fil barbelé.

Dans le même comté, 2 autres suspects ont été arrêtés en flagrant délit de vente de 2 défenses d'ivoire à 2 acheteurs potentiels membres du KWS en poste dans la Réserve de Shimba Hills. Avec l'une des plus grandes forêts côtières de l'Afrique de l'Ouest, la réserve nationale de Shimba Hills abrite nombre d'espèces d'animaux et de plantes rares.

## Arrestation d'un trafiquant et saisie d'objet en ivoire (2 kg)<sup>30</sup>

Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya

8 août 2014

Les bandits s'adaptent. La chaîne braconnage/contrebande évolue. Les défenses brutes sont de plus en plus souvent travaillées sur place. Il est plus facile de commercialiser et d'exporter des bracelets que des défenses. Le vendeur de rue exhibait les bijoux et les figurines à Ganjoni, quartier de Mombasa. Alerté par des passants, le KWS a saisi les baguettes, les colliers, les bagues, les sculptures d'une valeur cumulée de 1 million de shillings (11.250 US\$).



Le vendeur qui ne recule devant aucun mensonge prétend avoir confondu les ivoires travaillés avec des pierres. Il a été libéré sous caution garantie de 1 million de shillings. Le marchand ambulante a du répondre ! Le procès aura lieu en automne.

## Arrestation de 3 personnes en possession de 2 petites défenses<sup>31</sup>

Johannesburg, Province de Gauteng, Afrique du Sud

9 août 2014

Dans le quartier de Hillbrow surnommé le Harlem Sud-Africain, les policiers bien informés ont interpellé une voiture dans une station service. A l'intérieur il y avait 4 défenses prélevées sur des jeunes éléphants. Les 3 passagers, 2 hommes et une femme ont été arrêtés.

## Saisie de 35 kg d'ivoire<sup>32</sup>

Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya

10 août 2014

4 défenses dans la Toyota dont les 2 passagers disent ne pas avoir de domicile. Le procureur s'oppose à leur remise en liberté sous caution.

Les trafiquants ont été arrêtés à Nairobi au lieu dit Tuskys Pioneer.

## Enquête sur un pasteur accusé de braconnage d'éléphant<sup>33</sup>

Zimbabwe

Août 2014

Le prêcheur évangéliste est au moins un chasseur d'éléphant, au pire un braconnier.

Gerhard Burger, passeport namibien, guettait les éléphants du Parc Kruger qui remontent à la saison sèche vers le sud du Zimbabwe.

Burger était à l'affût près d'un point d'eau. C'est ici qu'il a tiré et tué. Il dirige

une entreprise de forage. C'est un chercheur d'eau.

Il dit, au contraire des témoins et des agriculteurs du coin, qu'il avait une sorte de permis de chasse locale. « Oui je chasse, vous avez quelque chose contre ? »



## Tentative de braconnage d'un éléphant<sup>34</sup>

Pente du Mont Kilimanjaro, Tanzanie

Août 2014



Touché par un jet de lance, anesthésié et soigné sur les pentes du Mont Kilimanjaro.

## Saisie de 4 pointes de défenses (30kg) et arrestation de 3 suspects<sup>35</sup>

Cotonou, Département du Littoral, Bénin

12 août 2014

L'ivoire viendrait du Gabon où on ne risque pas grand chose quand on tue des éléphants et qu'on convoie l'ivoire.

Les 3 vendeurs, 2 guinéens et un béninois, s'affairaient dans un hôtel de Cotonou. Les 30 kg saisis ne seraient que le dixième d'un trésor de guerre caché quelque part. Lagos (Nigéria) n'est pas loin.

La saisie intervient quelques jours après le sommet USA-Afrique. L'une de ses conclusions est de renforcer la coopération entre les Etats dans la chasse aux trafics fauniques.



## Saisie de 15 kg d'ivoire<sup>36</sup>

Ongata Rongai, Comté de Nairobi, Kenya

16 août 2014

15 kg et 17.000 US\$ d'or blanc. 4 accusés. 3 jours de garde à vue. Au bout peut-être, la libération sous caution.

### Saisie de 2 défenses (62 kg) et arrestation de 2 suspects<sup>38</sup>

**Loita, Comté de Narok, Kenya**

**17 août 2014**

Les agents du KWS sont en civil. Ils marchandent l'achat de 2 belles pointes d'une trentaine de kg chacune. La scène se passe dans le comté de Narok, lugubre pour les éléphants.

Les 2 suspects tombent dans le piège. L'un d'eux a tenté de s'enfuir quand il l'a senti se refermer sur lui.



### Saisie de 2 défenses<sup>39</sup>

**Ndaragwa, Comté de Nyandarua, Kenya**

**Août 2014**

22 ans. 20,2 kg d'ivoire. Les défenses toutes fraîches étaient pleines de sang.

### Braconnage de 2 éléphants<sup>40</sup>

**Réserve Nationale Amollem, Comté de Turkana et de West Pokot, Kenya**

**18 août 2014**

Le Parc National d'Amollem à l'est du Kenya ne fait pas souvent l'actualité du braconnage. Réputé héberger 1000 éléphants - chiffre sans doute exagéré - il a été le théâtre de 2 abattages avec extraction des défenses. La base arrière des pillards serait l'Ouganda.

### Saisie d'un bracelet en ivoire (0,12 kg) et condamnation<sup>41</sup>

**Aéroport International de Jomo Kenyatta, Comté de Nairobi, Kenya**

**18 août 2014**

L'étudiant soudanais (36 ans) résidant au Canada est condamné à payer une amende de l'équivalent de 11.000 US\$ ou à défaut de paiement à 12 mois de prison. Il portait un bracelet en ivoire d'une valeur équivalente à 560 US\$. Le bijou a été saisi.



### Injonction à comparaître du chef de la police judiciaire concernant l'affaire Tudor<sup>42</sup>

**Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya**

**Août 2014**

Feisal Mohammed serait le propriétaire majoritaire des 314 sections de défenses saisies dans un garage, quartier Tudor de Mombasa début juin (Voir « A la Trace » n°5, p. 90). Le poids total de la prise est de 2152 kg. Il est reproché à la police de ne pas faire le nécessaire pour procéder à l'interpellation de Feisal Mohammed Ali contre lequel un mandat d'arrêt a été délivré. Ses 2 bras droits présumés ont

été libérés sous caution garantie de 10 millions de shillings (112.200 US\$) chacun.

Les voitures et le garage où l'ivoire a été découvert auraient une valeur de plusieurs milliers de shillings. Les magistrats instructeurs voudraient saisir tous les biens mobiliers et immobiliers. L'audience prévue à cet effet a été repoussée à la demande de l'avocat des suspects.



### Condamnation pour possession illégale et trafic de 15 kg d'ivoire<sup>43</sup>

**Kilgoris, Comté de Narok, Kenya**

**Août 2014**

L'individu a été condamné à 1 an de prison ferme. Il y a un an, il avait été pris en flagrant délit de transaction des 5 sections de défense par des agents infiltrés du KWS.



### Condamnation pour braconnage et possession illégale de 37 défenses<sup>44</sup>

**Hwange, Province du Matabeleland Nord, Zimbabwe**

**21 août 2014**

L'homme de 44 ans, père de 5 enfants « mineurs » précise-t-il, plaide coupable pour le port et le transport de 37 défenses. « Je n'étais pas le propriétaire. » « Il est mort dans l'accrochage avec l'armée. »

« Les éléphants, on les tue au Botswana et ensuite on passe au Zimbabwe. » Les braconniers passent la frontière en barque.

Makina, blessé lors de son arrestation a formulé le souhait de réaliser une éventuelle peine de prison dans son pays en Zambie. Il est vrai qu'au Zimbabwe les prisons sont surpeuplées et dans un état misérable. 100 détenus y seraient morts de dénutrition en 2013. Makina a pris 10 ans.



### Saisie de 56 kg d'ivoire et arrestation de 3 suspects<sup>45</sup>

**Tanguiéta, Département de l'Atakora, Bénin**

**22 août 2014**

Irruption. Perquisition. Confiscation des défenses d'ivoire au domicile des 3 suspects, 20 ans, 31 ans, 46 ans, apprenti soudeur, petit commerçant, chauffeur. L'association des Amis de la Pendjari (AAP) qui s'engage pour la protection des ressources naturelles du Parc National de la Pendjari a mis les autorités sur le coup.

La Réserve de Biosphère de la Pendjari date de 1961. Les 4800 km<sup>2</sup> accueillent des éléphants, des buffles, des lions, des guépards et des damalisques.



### Braconnage d'un éléphant <sup>46</sup>

**Mgeno reserve, Comté de Taita-Taveta, Kenya**

**Août 2014**

L'éléphante morte a été découverte par des scouts en randonnée. Elle devait être suivie par un éléphant. Du lait giclait de ses mamelles. Le petit a disparu. La mère a été touchée par une flèche empoisonnée.



### Braconnage d'un éléphant <sup>47</sup>

**Entre Ndjolé et Bifoune, Province du Moyen-Ogooué, Gabon**

**27 août 2014**

A Ekoredou, massacre au fusil et à la tronçonneuse pour dégager la trompe et couper les défenses. La province du Moyen-Ogooué est souvent le théâtre d'une telle mise en scène. Une voix s'élève, celle de Marc Ona Essanguï pour dénoncer l'arrêt des contributions financières de l'Etat au fonctionnement des ONG locales. Les cadavres des éléphants seraient jetés dans le fleuve.

### Découverte de 2 carcasses d'éléphants <sup>48</sup>

**Parc National de Boubandjida, Région Nord, Cameroun**

**Août 2014**

Le Parc à la frontière avec le Tchad couvre 2000 km<sup>2</sup>. Les éléphants l'aiment. Des cours d'eau explosifs, « les mayo », le traversent. Ephémères, ils surgissent après les pluies diluviennes et les orages. 400 éléphants avaient été massacrés en 2012 par des braconniers venus de l'est.

### Braconnage d'un éléphant <sup>49</sup>

**Amboseli ecosystem, Comté de Kajiado, Kenya**

**Août 2014**

2 des braconniers ont été arrêtés un mois plus tard grâce aux informations parvenues à Big Life Foundation.



### RECIDIVE

**Arrestation et comparution de 2 suspects de trafic de cyanure <sup>50</sup>**

**Province du Matabeleland Nord, Zimbabwe**

**24 août 2014**

Ils vendaient les cristaux de cyanure près d'un centre commercial. Cyanure en vente libre = éléphant en chute libre. Plusieurs centaines ont été empoisonnés dans le parc Hwange en été 2013. L'un est un ex-ranger, l'autre est chauffeur de bus. Les 2 sont des voleurs réputés. Leur remise en liberté sous caution a été refusée.

### RECIDIVE

**Condamnation pour trafic d'ivoire <sup>51</sup>**

**Ewo, Département de la Cuvette-Ouest, Congo**

**Août 2014**



Issa transportait à moto dans le Parc Odzala-Koukoua 2 défenses coupées en 6 morceaux. Issa est l'un des noms d'emprunt que Monsieur Sissakou Sekou utilise quand il trafique l'ivoire. Arrêté au Gabon, l'homme de nationalité congolaise et d'origine malienne a été reconduit dans son pays par le poste frontière d'Ekata. Récidiviste, il a été condamné à 5 ans de prison ferme. Au Gabon, il aurait été condamné au maximum à 6 mois de prison.

**Liberté sous caution refusée pour un homme accusé de possession illégale de 34 défenses <sup>52</sup>**

**Windhoek, Région de Khomas, Namibie**

**29 août 2014**

Il se présente comme un réfugié politique en provenance de la République Démocratique du Congo. Dans sa maison refuge de la vallée du Zambèze, les défenses de 17 éléphants étaient cachées. Il a été arrêté, un complice namibien aussi.

La paire dit que la plupart des défenses appartiennent à un certain Titus, citoyen congolais et à un homme de Lusaka, Zambie.

Le namibien a été libéré sous caution mais lui reste en prison. La Haute Cour de Windhoek a confirmé le refus de libération sous caution prononcé en première instance. La justice de Namibie craint que le réfugié politique aille trouver asile dans un autre pays pour échapper au procès dont la date n'est pas fixée.

L'homme est en prison depuis mars 2013.

**Braconnage d'un éléphant et mort de 2 personnes suspectées de braconnage <sup>53</sup>**

**Parc National du Zambèze, Province du Matabeleland Nord, Zimbabwe**

**1er septembre 2014**

Le 23 août, découverte d'une carcasse d'éléphant.

Le 31 août au soir, nouveaux coups de feu.

Le lendemain, confrontation entre les rangers et la police d'une part et les braconniers de l'autre. 2 d'entre eux sont tués. Les autres partent dans tous les sens. De la viande d'éléphant en voie de décomposition est retrouvée dans les résidus d'une halte des braconniers.





### Saisie de 197 défenses<sup>54</sup>

#### Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, Cameroun

1<sup>er</sup> septembre 2014

Percée du braconnage au Cameroun. Le stock d'ivoire venait du sud Gabon peut-être. Il s'envolait en Asie. Il a été signalé aux douanes par un anonyme.

Le gouverneur du Sud veut fédérer les efforts. Les foyers du braconnage sont les départements de Dja-et-Lobo et de la Vallée-du-Ntem. 140 tortues aquatiques et des perroquets ont été saisis récemment dans le secteur.

### Condamnation pour trafic de 100 os d'éléphant<sup>55</sup>

#### Mundemba, Région Sud-Ouest, Cameroun

2 septembre 2014

« A la Trace » le suit à la trace depuis l'été dernier (Cf « A la Trace » n°5 p. 91). Ce marin d'élite chargé de contrôler le trafic maritime aux approches de Douala avait été surpris dans une chambre d'hôtel en train de faire commerce d'une centaine d'ossements d'éléphants. Il vient d'être condamné à 3 ans de prison ferme, la peine maximale pour délit de transport et de vente d'animaux ou parties d'animaux menacés d'extinction.



### Saisie de 6 morceaux d'ivoire (18 kg) et arrestation de 2 suspects<sup>56</sup>

#### Ntulelei, Comté de Narok, Kenya

2 septembre 2014

Save the Elephants a publié il y a une semaine un rapport qui tonne en collaboration avec l'Université du Colorado et le Kenya Wildlife Service. 100.000 éléphants d'Afrique ont été tués entre 2010 et 2012 et ça continue : 6 défenses sont saisies. 2 suspects sont arrêtés. 3 nouveaux éléphants sont morts. Il faut démilitariser, flèches comprises le Comté de Narok.



### Saisie de 2 défenses (8 kg)<sup>57</sup>

#### Lemek, Comté de Narok, Kenya

Septembre 2014

Il a été pris avec 2 défenses sur lui aux alentours de la réserve Masai Mara.

### Comparution d'un homme accusé de possession illégale de 2 morceaux d'ivoire<sup>58</sup>

#### Comté de Narok, Kenya

4 septembre 2014

9000 US\$ d'ivoire. 11.250 US\$ de caution. Procès en novembre.

### RECIDIVE

### Condamnation pour possession illégale d'une tonne d'ivoire<sup>59</sup>

#### Khayelitsha, Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud

5 septembre 2014

Suite de « A la Trace » n°4 page 95 et de « A la Trace » n°5 page 89. Cheng Jie Liang est condamné à 10 ans de prison et à une amende de 5 millions R soit 469.268 US\$. Il bénéficiera d'une réduction de peine de prison de 3 ans s'il s'acquitte de l'amende dans un délai d'un an. C'est la plus lourde peine jamais prononcée en Afrique du Sud pour trafic d'ivoire.

67 défenses avaient été trouvées dans un garde-meuble de la banlieue du Cap en 2012. Il en était le détenteur. Liang était installé depuis 2003 en Afrique du Sud. En 10 ans, selon les statistiques officielles, seulement 3 éléphants y ont été braconnés. Le butin de Liang équivaut à 34 éléphants.

Liang a été condamné à 2 ans de prison supplémentaire pour un trafic d'ormeaux. Pour la même raison, il avait déjà été condamné dès son arrivée en Afrique du Sud à une amende de R 80.000 soit 7500 US\$.

### RECIDIVE

### Condamnation pour braconnage, possession et transport d'ivoire et de partie d'éléphant<sup>60</sup>

#### Région Est, Cameroun

Septembre 2014

Atangana Jean dit Samedi dont « A la Trace » a relaté les sinistres exploits dans son n°4 (p. 77) a été condamné à 1 an et demi de prison et à l'équivalent de 2000 US\$ de dommages et intérêts. Il avait déjà été condamné à 5 mois de prison pour des activités similaires. Pour cette nouvelle affaire de trafic d'ivoire et de viande d'éléphant, il est resté 9 mois en détention préventive. Il a reconnu avoir tué 12 éléphants dans le Parc National de Nki.

**Braconnage de 2 éléphants<sup>61</sup>**



## Ngama Hills, Comté de Narok, Kenya 6 septembre 2014

Les 2 éléphants morts ont été trouvés dans le bush près d'une rivière, non loin l'un de l'autre. L'un était un mâle, l'autre une femelle.

## Braconnage d'un éléphant, mort d'un suspect de braconnage et arrestation de 3 autres suspects<sup>62</sup>

### Chete Safari Area, Province du Matabeleland Nord, Zimbabwe 6 septembre 2014

Les rangers ont cerné les braconniers. Ils étaient en train de se reposer autour d'un feu de camp. Selon un porte-parole de la police, un des braconniers s'est emparé d'une arme. Il a été tué sur place. 3 autres ont été blessés dans leur fuite. 2 armes à feu de gros calibre, des munitions et de l'ivoire ont été saisis sur la scène. L'éléphant a été tué vers 2h du matin.



## GANG

### Saisie de 12 défenses et de poils d'éléphant. Arrestation de 6 suspects<sup>63</sup>

### Niassa National Reserve, Province de Niassa, Mozambique 7 septembre 2014

Le parc grand comme le Danemark est sur la ligne de front de la guerre de l'ivoire. C'est son directeur qui le dit. En 2011, sa population d'éléphants était estimée à 11.000 individus. Le nord du Parc est délimité par une rivière. De l'autre côté, c'est la Tanzanie. Le Parc est un écosystème riche, buffles du Cap, antilopes, chiens sauvages, zèbres et léopards dans un des pays les plus pauvres de la planète Terre.

Le gang (6 membres) qui vient d'être arrêté était expert. Le tireur en était à son 39<sup>ème</sup> éléphant depuis le début de l'année. Il travaillait exclusivement de nuit. Le gang est binational - mozambicain et tanzanien. Les tanzaniens ne vont pas être renvoyés chez eux sans autre forme de procès. C'est du moins la recommandation du nouveau ministre de l'environnement du Mozambique. La nouvelle loi nationale prescrit une peine de 12 ans de prison pour les actes de braconnage et de contrebande. Jusqu'alors, les délinquants s'en sortaient avec une amende ou rien.

La saisie est estimée par le Mozambique à 150.000 US\$. 2 défenses retiennent l'attention. Pesant chacune 24 kg, elles viennent d'un éléphant d'environ 40 ans.



© Wildlife Conservation Society

## Les lions MGM<sup>64</sup>

Le Parc National de Niassa abriterait 8000 à 10.000 éléphants, rhinocéros et hippopotames, 2000 buffles et 3000 zèbres.

Les koudous, impalas et antilopes attirent les prédateurs au premier rang desquels les lions, les léopards et aussi les lycaons et les hyènes.

La Lugenda Wildlife Reserve (LUWIRE) tire argument de cette prétendue profusion pour vanter ses « lions MGM » d'une taille et d'une qualité inégalée. 18 jours de chasse au lion MGM coûtent 28.000 US\$. Il faut ajouter 350 US\$ pour une antilope qui sert d'appât. La taxe du trophée est de 15.000 US\$. En supplément, le travail du taxidermiste, l'expédition du trophée, la licence de chasse, le permis d'arme à feu et le, et la, et les...

Ethique : il est interdit de tirer les lions qui n'ont pas atteint l'âge de 6 ans.



## CORRUPTION

### Septembre 2014

### Les éléphants au Mozambique<sup>65</sup>

La Réserve Nationale de Niassa s'étend au nord du pays sur 42.000 km<sup>2</sup>. Sur 300 km, elle est frontalière avec le sud de la Tanzanie. Elle est 2 fois plus grande que le Parc Kruger. L'écosystème de Niassa, mosaïque de rivières, de forêts et de savanes est entretenu par des milliers d'éléphants.

Ils sont en régression rapide : 20.000 en 2009, moins de 10.000 en 2013. Le bloc éléphants du nord se fissure. C'est la clef de voûte. Il regroupe 70% des éléphants du Mozambique. Dans les 2 premières semaines de septembre, 22 braconnages mortels d'éléphants ont été constatés. Le directeur de la Réserve de Niassa estime qu'il y a en moyenne 5 braconnages par jour, la plupart étant masqués par l'immensité de la réserve et le couvert végétal. Les braconniers sont nationaux ou de Tanzanie ou encore de Somalie.

La chasse aux éléphants finance la lutte contre le braconnage des éléphants. C'est du moins une doctrine ressassée depuis des années en Afrique australe. Il est donc permis de chasser le pachyderme dans la Réserve. Niassa fait son aguichante promotion « il y a chez nous des tuskers qui ont des défenses de plus de 36 kg. » « Les mythiques 45 kg se sentent bien chez nous. » 21 jours de chasse à l'éléphant coûtent 50.000 US\$, + le permis de 9000 à 25.000 US\$ selon la taille de la cible, + la taxe d'exportation du trophée de 16.000 à 100.000 US\$ selon le poids des défenses, + le permis de détention d'armes de 250 US\$, + le conditionnement et le transport des défenses et éventuellement d'autres

parties de l'éléphant vers l'aéroport de Pemba. A l'est de Niassa, le Parc National de Quirimbas bordé par l'Océan Indien dans la province de Cabo Delgado est rongé par une autre forme de manipulation que celle des AK47. Les éléphants sont qualifiés « d'éléphants à problème » qui attaquent les fermes et les enfants ou saccagent les biens des hommes et des agriculteurs. Cette phobie s'appuie sur quelques faits divers exploités par les chefs de village, les administrateurs de district et autres représentants de l'Etat de mèche avec la filière braconnage et contrebande. Au nom de la sauvegarde des populations, les éléphants sont liquidés sur le mode expéditif « catch, kill and cut », attraper, tuer et couper. Les défenses disparaissent. La population est soi-disant protégée mais l'argent de l'ivoire expédié au Vietnam et en Chine par les ports de l'Océan Indien, elle ne le reverra jamais, même en petites parts.

L'enquête d'un journaliste pour le compte d'Oxpeckers rassemble des témoignages inquiétants sur les responsables de l'ordre et de la police dans le port de Pemba du sud du Parc Quirimbas. Tous les conteneurs maritimes de la compagnie forestière MOFID (Mozambique First International Development) échappent aux contrôles. A Pemba, en janvier 2011, juste avant le départ, les forces de l'ordre avaient découvert 126 défenses d'éléphants, une corne de rhinocéros et des écailles de pangolins dans un conteneur maritime (Cf. « A la Trace » n°2 p. 64). Depuis lors, les douaniers ou policiers refusent de les surveiller ou de les fouiller. Ils en ont été dissuadés par des menaces ou des représailles. Les conteneurs de bois légaux - et illégaux - seraient truffés d'ivoire et d'autres matières dites précieuses à destination finale de la Chine. La commandante en chef de la police de la province de Cabo Delgado jouerait un rôle pernicieux. Elle respecterait plus les intérêts d'hommes d'affaire chinois que ceux de son pays. A Pemba, sa nouvelle maison avec vue panoramique sur l'océan indien a été construite par une entreprise chinoise CN-Balcony Buildings.

Les temps changent. Jusqu'alors, le braconnage était assimilé au Mozambique à une simple possession illégale d'arme à feu et ceux qui étaient arrêtés avec un vieux Mauser ou une Kalachnikov s'en tiraient au pire avec une amende triviale dont ils promettaient de s'acquitter plus tard. Et les braconniers n'utilisent pas toujours des armes à feu. Le cyanure dans les points d'eau, les pieux au fond des fosses pièges, les flèches au M99 font aussi partie de leur arsenal.

Depuis le mois de juin de cette année, une loi nouvelle est entrée en vigueur. Encore faut-il qu'elle soit appliquée ou applicable. Dans ce but, un stage de 2 jours vient d'être organisé pour apprendre aux magistrats, aux procureurs, aux policiers de haut niveau à « l'appriivoiser ». Les braconniers et contrebandiers risquent désormais des sanctions financières lourdes, des saisies de leurs biens et 8 à 12 ans de prison dans les cas les plus graves. Le règlement nouveau est présumé s'appliquer aussi aux braconniers nationaux qui vont tuer les rhinocéros dans le Kruger sud africain voisin et reviennent les poches pleines se réfugier au pays après leur forfait.

**Saisie de 11 défenses (151 kg) et arrestation de**

**4 personnes<sup>66</sup>**

**Comté de Tharaka-Nithi, Kenya**

**9 septembre 2014**

Les défenses viennent d'éléphants adultes. Elles sont estimées par les services kenyans à 15 millions Sh soit 168.814 US\$. La bande des 4 a résisté et aurait tenté d'attaquer les policiers avec les flèches empoisonnées dont ils se servent pour tuer les éléphants.

Les 4 suspects sont « des grosses pointures » du trafic. Ils « travaillent » en famille. Ils veulent tous être remis en liberté. Ils mettent en avant des maladies graves, épilepsie, lésion du foie ou bien l'impérieuse nécessité de poursuivre les études à l'université.



**Saisie de 115 kg d'ivoire et arrestation de 2 suspects<sup>67</sup>**

**Lusaka, Province de Lusaka, Zambie**

**Septembre 2014**

Elle, 52 ans, est « femme d'affaire » dans un bas quartier de Lusaka. Lui, 32 ans, est chauffeur de taxi dans une zone rurale à l'ouest de la ville capitale. Le stock d'ivoire provient d'environ 16 éléphants braconnés depuis un an ou 2.

**Saisie de 8 morceaux d'ivoire (12,5 kg) et arres-**

#### **Les safaris zambiens<sup>68</sup>**

Des informations contradictoires surgissent en Zambie. Fin août, le Ministre du Tourisme Jean Kapata annonce qu'après 2 ans d'interdiction les safaris de chasse seront à nouveau autorisés. « Nous avons perdu trop de recettes depuis l'interdiction de la chasse et l'Autorité zambienne de protection de la nature (ZAWA) a de nombreux problèmes d'argent ». Seuls les lions et les guépards resteront interdits de chasse. Ces déclarations ministérielles rouvrent donc la porte à la chasse légale aux éléphants. Une semaine plus tard, la porte-porte de la ZAWA démentait les propos du Ministre du Tourisme.

### tation d'un suspect<sup>69</sup>

**Kericho, Comté de Kericho, Kenya**

**15 septembre 2014**

L'homme a été arrêté près de la station service Oil Libya. 12,5 kg = 14.000 US\$.

### Mort d'un braconnier d'éléphant<sup>70</sup>

**Matusadona National Park, Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe**

**Septembre 2014**

A la tombée de la nuit, il a été mortellement blessé par le MAAP (Matusadona Anti Poaching Project) regroupant les rangers des parcs nationaux du Zimbabwe, le Tashinga Initiative Trust, le Changa Safari Camp et le Spurwing Island Resort.

Le MAAP lutte contre le braconnage des éléphants et la pêche illégale dans le lac artificiel Kariba qui couvre une surface de 5400 km<sup>2</sup>. Ce lac de barrage s'étend de la Zambie au Zimbabwe et compte une quarantaine d'espèces de poissons.

Le lendemain matin, le corps du braconnier a été trouvé à moitié dévoré par des animaux prédateurs. De l'ivoire, des vivres, des vêtements ont été retrouvés sur place.



### Saisie de 2700 cubes d'ivoire (50 kg)<sup>71</sup>

**Aéroport international de Lilongwe, Région centrale, Malawi**

**16 septembre 2014**

Les 50 kg d'ivoire étaient divisés en 2700 cubes et répartis dans 9 caisses en bois. Ils allaient être expédiés en Chine par un avion cargo de DHL. Le propriétaire de la cargaison, un ressortissant chinois co-directeur de l'hôtel Golden Peacock à Lilongwe capitale du Malawi, a été condamné à une amende de 1 million MK soit 2440 US\$ ou à défaut de paiement à 2 ans de travaux forcés. Le procureur avait réclamé une amende 10 fois supérieure.

Le juge et le défenseur de la faune sauvage Jonathan Vaughan, animateur du Wildlife Trust déplorent le manque de rigueur et de clarté du code pénal actuel.

Un homme de main employé de l'hôtel qui à la de-



© Charles Mkoaka

mande de son patron était l'expéditeur officiel de la cargaison frauduleuse a été acquitté. Les 9 caisses étaient censées transporter « du bois ».

### Saisie de 8 morceaux d'ivoire et arrestation de 2 suspects<sup>72</sup>

**Naivasha-Nairobi highway, Comté de Nakuru, Kenya**

**17 septembre 2014**

Contrôle routier entre Naivasha et Nairobi. 40 kg, 22.508 US\$. Relâchés sous caution de 11.254 US\$ chacun.

### Saisie de 2 défenses (13,78 kg) et arrestation<sup>73</sup>

**Bassar, Région Kara, Togo**

**19 septembre 2014**

Les 2 individus âgés de 35 et 25 ans sévissaient autour du Parc National Fazao-Malfakassa. Ils ont braconné 2 éléphants, en décembre 2013 et en février 2014. Ils ont été arrêtés par l'Office Central de Répression du Trafic illicite de Drogue et du Blanchiment (OCRTDB) avec l'appui du projet Togo Application de la Loi sur la Faune et la Flore (TALFF). TALFF veut renforcer la protection de la faune et de la flore au Togo et en Afrique. Le projet est notamment soutenu par Pro Wildlife, Born Free, EIA et la Fondation Franz Weber.

Des restes de l'éléphant braconné au mois de dé-



© Vera Weber/FFW

cembre saisis dans le cadre de l'enquête. Les deux défenses saisies au mois de septembre.



© ANCE-Togo

### Découverte d'une carcasse d'éléphant<sup>74</sup>

**Olarro, Comté de Narok, Kenya  
19 septembre 2014**

Trouvé mort, enfoncé dans le bush, touché par une flèche empoisonnée. Les gardes sont arrivés avant le retour des braconniers.

Les défenses ont été coupées et mises, on l'espère,



en lieu sûr de regroupement des ivoires saisis.

**Arrestation de 5 personnes suspectées de braconnage<sup>75</sup>**

**Dol Dol, Comté de Laikipia, Kenya  
Septembre 2014**

5 types et une AK47 dans le comté de Laikipia. C'est de mauvais augure pour les éléphants et les rhinocéros. Les suspects sont entendus par la police.

**Saisie de 26 défenses<sup>76</sup>**

**Nampula, Province de Nampula, Mozambique  
22 septembre 2014**

Les défenses sont saisies au domicile de 2 vietnamiens expatriés qui ont pris la fuite à l'approche des policiers. Seuls les 2 mozambicains venus livrer l'ivoire ont été interpellés. Les défenses venaient de la province Cabo Delgado et de la Réserve Nationale de Niassa à 300 km de Nampula.

**Saisie de 8 défenses (43 kg)<sup>77</sup>**

**Comté de Meru, Kenya  
23 septembre 2014**

Il avait mis les défenses dans des sacs à patates et à maïs. La police a saisi chez lui une lance, 2 haches qui auraient servi à tuer et à mutiler les 4 éléphants.

**Saisie de 2 kg de défenses<sup>78</sup>**

**Circonscription de Malindi, Comté de Kilifi, Kenya**

**24 septembre 2014**

Il a été relâché sous caution de 100.000 Sh soit 1125 US\$. Un complice, absent au procès, a été virtuellement remis en liberté sous 10.000 Sh de caution soit 112 US\$.

**Condamnation pour possession de 12,5 kg d'ivoire<sup>79</sup>**

**Mumbwa, Province centrale, Zambie**

**26 septembre 2014**

2 défenses. 5 ans de prison. 56 ans.



**Saisie de 9 bracelets en ivoire et comparution<sup>80</sup>**

**Aéroport international Jomo Kenyatta de Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya**

**27 septembre 2014**

Les 2 femmes du Rwanda et du Soudan dissimulaient les bracelets en ivoire sculpté au regard des douaniers mais pas à celui des écrans de contrôle.

Une des porteuses d'ivoire a mis en avant devant le tribunal les raisons familiales douloureuses qui l'obligent à venir au Kenya. Sa mère est à l'hôpital.

Les 2 passagères ont été remises en liberté sous une caution garantie de 3349 US\$ chacune et le procès aura lieu en octobre.

**Braconnage de 2 éléphants<sup>81</sup>**

**Lualenyi Ranch, Comté de Taita Taveta, Kenya  
Septembre 2014**

L'équipe de vétérinaires et de soigneurs de HANDS - Habitat Action Network Defense and Support - tente de sauver les 2 éléphants empoisonnés dans la réserve privée de 430 km<sup>2</sup> accolée au Parc National de Tsavo.



**AMÉRIQUE**

## Ecoute s'il pleut !

Au nord du Kenya, selon le dicton Turkana, peuple d'Afrique de l'Est, voir un éléphant à la fin de la saison sèche signifie que la pluie est imminente. Plus au sud, les villageois de Samburu ont une croyance analogue. En Inde, les éléphants sont les annonciateurs des pluies de mousson et ils sont considérés sur terre comme les alliés des cumulus dans le ciel. Les éléphants pourraient détecter les signaux acoustiques des orages à plus de 100 km à la ronde et seraient capables d'en localiser la source.

De nouvelles observations des éléphants dans le désert de Kunene en Namibie donnent à penser que les éléphants sont aussi capables de percevoir les infrasons produits par les pluies jusqu'à 300 km. Ils peuvent parcourir cette distance en moins de 24h.

Les 7 chercheurs australiens et américains n'excluent pas que dans certaines conditions météorologiques et géographiques l'odeur des pluies d'orages puisse aussi être perçue par les éléphants et contribuer à des changements collectifs de direction juste avant ou après que la saison humide succède à la saison sèche.

Les auteurs constatent que les éléphants dans le désert de Kunene ne répondent pas à « l'appel » des pluies en saison sèche. Il y aurait là une preuve de la stratégie adaptative des éléphants à leur habitat particulier - les mâles adultes boivent tous les 3 à 5 jours, les femelles tous les 2 à 3 jours - et aussi l'expression d'une cohésion sociale face aux agressions externes qu'ils ont à affronter depuis plusieurs années.



© 2014 California Academy of Sciences

### Sauvetage d'un éléphant<sup>82</sup>

**Córdoba, État de Veracruz, Mexique**

**11 septembre 2014**

Vireky est née en captivité. C'est la première au Mexique. Elle a 23 ans et pèse 2 t. En juin, une inspection du cirque Daktari par la PROFEPA avait décelé des traces de mauvais traitements. Elle avait des blessures aux 4 pattes. Elle était enchaînée pendant 20 heures par jour. Elle était en mauvais état. Après 8 heures de route, elle est accueillie au parc zoologique de Zacango qui prendra soin d'elle en vue de sa réhabilitation.



© PROFEPA

## ASIE

### Bonne nouvelle

**Libération d'un éléphant<sup>83</sup>**

**Inde**

**4 juillet 2014**

Après 50 ans de servitude et un an de procédure, l'éléphant passé entre les mains de plusieurs montreurs d'animaux a été conduit dans le centre de soins pour éléphants de Mathura, Uttar Pradesh. L'ONG Wildlife SOS est responsable de ce sauvetage.



© Wildlife SOS

**Saisie de 2 défenses (9,5 kg)<sup>84</sup>  
Bangalore, Etat du Karnataka, Inde  
Juillet 2014**

Comment les 2 ouvriers agricoles sont-ils rentrés en possession des 2 défenses d'éléphants d'une valeur de près de 51 lakh Rs soit 85.000 US\$ selon la presse indienne ?

**Saisie de 12 morceaux en ivoire de statues religieuses<sup>85</sup>  
Santa Rita, Région de Luçon central, Philippines  
Juillet 2014**

Pillage de lieu saint. L'infidèle avait volé un crucifix et d'autres statuets religieuses en ivoire. Sa belle-sœur les recelait. La police a été mise sur la piste par un informateur qui n'a pas hésité à accompagner la perquisition et la découverte des ivoires volés dans l'église de l'apôtre Saint Jacques à Guagua.



Eglise de l'apôtre Saint Jacques à Guagua

**RECIDIVE  
EN FAMILLE**

**Braconnage d'un éléphant et saisie d'une paire de défense (19 kg)<sup>86</sup>  
Ayutthaya, Province d'Ayutthaya, Thaïlande  
10 juillet 2014**

L'éléphant a beau être sur le drapeau du Royaume, il n'en est pas moins martyrisé et profané. Celui-ci, Klao, le plus beau des éléphants domestiques de Thaïlande, pensionnaire respecté d'un sanctuaire d'éléphants actifs et en retraite a été empoisonné. Ses défenses ont été ensuite rabotées. Klao avait été la star du péplum d'Oliver Stone « Alexander » avec Colin Farrell et Angelina Joly comme figurants. Agé de 50 ans, Klao était arrivé dans le Parc aux éléphants en 1999. Il participait aux cérémonies royales. C'est lui qui était l'incarnation du Grand Éléphant. Ses défenses mesuraient un mètre de long avec un diamètre à la base d'une quinzaine de centimètres. La chasse aux coupables a été immédiatement lancée et 3 suspects dont un père et son fils ont été arrêtés 6 jours après. Les sections de défenses ont été retrouvées au domicile de l'un d'eux. La reconstitution du crime a été annulée pour des raisons de sécurité, plus de 300 personnes et une centaines de cornacs s'étant rassemblés sur les lieux en menaçant les suspects. Les suspects sont plus que des suspects, ce sont des récidivistes. Le trio avait déjà été condamné pour l'empoisonnement de 4 tigres du zoo de Bung Chawat en 2010.

Ils avaient été remis en liberté après 18 mois de prison. Ils avaient à l'occasion du procès reconnu qu'une des carcasses de tigre avait été vendue pour 200.000 bath soit 6160 US\$ à un courtier en faune sauvage de Nakhon Pathom, ville de 120.000 habitants près de Bangkok.



Le délicat problème des éléphants domestiques en Thaïlande a déjà été évoqué dans « A la Trace ». Les éléphants sauvages, 2000 à 3000 individus, sont moins nombreux que les éléphants domestiques, environ 4000 selon les statistiques gouvernementales. Jusqu'à la décennie 1960-70, les éléphants domestiques étaient utilisés dans des travaux de débardage forestier et depuis ils sont principalement exploités par l'industrie touristique.

**EN FAMILLE**

**Condamnation pour non présentation d'objets en ivoire (100 kg) devant la Cour<sup>87</sup>**

**Territoire de la Capitale nationale de Delhi, Inde**

**Juillet 2014**

En mai 1999, un huissier de justice avait pratiqué une saisie-vente sur des biens de la maison de RK Jain pour éponger la dette de son père, responsable sur ses biens propres des dettes de la société de ce dernier. L'huissier aurait, selon la famille, déniché en leur absence les articles en ivoire et les aurait confisqués. Les ivoires avaient été rendus à la famille en application de la section 451 du Code de procédure pénale selon laquelle, en cas de litige, la garde des biens saisis peut être confiée aux derniers détenteurs.



Le juge, issu de la Cour spéciale du Bureau Central d'Investigations (CBI) a confirmé le jugement de janvier 2014 du tribunal correctionnel. Il a également permis aux inspecteurs des services de la faune sauvage de procéder à une estimation du prix des ivoires afin que la différence avec le montant de l'amende soit également payée par cette famille coupable d'avoir fait disparaître les ivoires saisis. L'appel contre le jugement avait été formé par les condamnés, RK Jain, sa femme Sarita et sa mère Sushila. « La décision frappée d'appel ne souffre d'aucune carence ni d'aucune illégalité puisque le tribunal correctionnel n'avait d'autre option que d'enjoindre la production des articles en justice afin de faciliter la poursuite de la procédure » a dit le juge spécial. Selon le département de la gestion de la faune sauvage, instigateur de la plainte, la famille n'a jamais répondu aux injonctions lui demandant de prouver l'origine légale de l'ivoire et de produire un permis.

**Saisie d'une défense<sup>88</sup>**  
**Yanji, Province du Jilin, Chine**  
**Juillet**

Un nouveau colis postal en provenance du Japon contenait de l'ivoire sous la forme d'une petite défense sculptée de 30 cm de long et pesant un peu moins d'un kilo.



© Lei Sun / Kemin Net

**Saisie de 24 objets en ivoire<sup>89</sup>**  
**Hangzhou, Province du Zhejiang, Chine**  
**15 juillet 2014**



2 messageries express ont été fouillées par les douaniers. Dans l'une en provenance du Malawi il y a avait des carrés d'ivoire à transformer en pions de Mahjong et dans l'autre en provenance du Japon une sculpture représentant Guanyin, déesse de la miséricorde.

© Xaoqi Jiang / Customs.gov.cn

**OPERATION KEEPER**  
**Saisie de 1,87 kg d'ivoire<sup>90</sup>**  
**Guiyang, Province du Guizhou, Chine**  
**Juillet 2014**

Les douanes chinoises consolident le contrôle de l'importation des matières animales interdites. L'opération Keeper est déclenchée depuis le mois de juin et durera jusqu'à la fin de l'année. C'est dans ce cadre que les passagers d'un avion reliant Phuket à Guiyang ont été fouillés. Dans les bagages à main de 3 « touristes » chinois, les presque 2 kg d'ivoire ont été trouvés. Ils disent l'avoir acheté en méconnaissance des règles d'interdiction.

**Saisie de 21,5 kg d'ivoire<sup>91</sup>**  
**Shijiazhuang, Province du Hebei, Chine**  
**23 juillet 2014**

Renseignées par les douanes de Pékin, les douanes de la ville ont saisi l'ivoire d'une valeur équivalente à 145.000 US\$. Zhang vit en Ethiopie. De mèche avec un copain d'école, Chen qui lui vit à Shijiazhuang, il décide de faire de l'argent avec du trafic d'ivoire. Il expédie les 21,5 kg à l'adresse d'un autre ami, Wang, coursier. Celui-ci a été arrêté quand il est venu récupérer le colis. Il a comme on dit « craché le morceau » et Chen a lui aussi été arrêté.

**Condamnation pour trafic de 790 kg d'ivoire brut et travaillé<sup>92</sup>**  
**Tsuen Wan, Hong Kong, Chine**  
**24 juillet 2014**



Les 16 vietnamiens, 10 hommes et 6 femmes surpris à l'aéroport de Hong Kong le 10 juin à transporter 790 kg d'ivoire répartis dans 32 bagages (cf. « A la Trace n°5 p. 101) ont été condamnés chacun à 6 mois de prison. La peine maximale prévue par la loi pour contrebande d'ivoire ou d'autres matières animales est de 2 ans. Les saisies d'ivoire sont en hausse à Hong Kong. 8041 kg en 2013, une majoration de 43% par rapport à 2012. La valeur cumulée de l'ivoire transporté par les 16 vietnamiens est estimée à environ 1 million US\$. La destination finale de la cargaison était le Cambodge.

**Condamnation pour trafic d'ivoire<sup>93</sup>**  
**Yongkang, Province du Zhejiang, Chine**  
**25 juillet 2014**



Madame Shao dirige une compagnie de travaux publics et immobiliers. Elle était membre important du parti communiste de la province (Cf. « A la Trace » n°5 p. 99). En 2009, elle avait monté une affaire de prêts hypothécaires avec Moulin Shao. A la suite de litiges financiers, son associé l'avait physiquement intimidée par l'intermédiaire de quelques hommes de main. La police s'est rendue au domicile de Madame Shao et à sa grande surprise a découvert chez elle 18 pièces d'ivoire. Elle a été condamnée à 14 ans de prison et à 300.000 yuans d'amende (48.850 US\$).

**Saisie de 18 défenses et 587 objets en ivoire (60 kg)<sup>94</sup>**  
**Aéroport Suvarnabhumi de Bangkok, Province de Samut Prakan, Thaïlande**  
**26 juillet 2014**

La valeur des ivoires dans les bagages d'une femme chinoise de 23 ans et d'un homme vietnamien de 62 ans est estimée par les douanes de l'aéroport international de Bangkok à l'équivalent de 300.000 US\$. Pour tenter de procéder à la contrebande entre la Côte d'Ivoire, Afrique de l'ouest, et le Cambodge via Bangkok en Thaïlande, la femme avait reçu 500 US\$ et l'homme 300. Le commanditaire serait d'origine asiatique. Les 2 mules seraient passées par l'Ethiopie. Le couple avait 60 kg d'ivoire dans ses bagages. Il risque une amende équivalent à 1500 US\$ et une peine maximale de prison de 4 ans. La destination finale était Siem Reap près des temples



d'Angkor. Les touristes peuvent s'y approvisionner en ivoire et la ville est reliée à de nombreux aéroports chinois. Le renforcement des contrôles dans les pays limitrophes détourne les trafics d'ivoire vers le Cambodge.



**Saisie de 112 pièces (39,4 kg) d'ivoire<sup>95</sup>  
Macao, Chine  
27 juillet 2014**

En plein jour, une patrouille maritime des douanes a repéré un canot pneumatique à l'approche d'une plage. Une tentative de contrebande a immédiatement été suspectée. Une fouille minutieuse de la côte a abouti à la découverte de 4 sacs. Il était bourré d'ivoire. L'esquif des contrebandiers a réussi à prendre la fuite.



**Braconnage d'un éléphant<sup>96</sup>  
Kandaraghat Hillock, Etat de l'Orissa, Inde  
Juillet 2014**

Toute la tête du pachyderme a été découpée. C'est la sixième victime dans la zone en 6 mois. Les arrestations de suspects, les aveux partiels, les mises à pied de gardes forestiers n'y font rien. C'est la débâcle. La carcasse mutilée a été brûlée sur place.

**Braconnage d'un éléphant<sup>97</sup>  
Dudkakud, Etat de l'Orissa, Inde  
Juillet 2014**

C'est la cinquième victime en 6 mois dans la Réserve forestière de Sambandi. 3 personnes sont arrêtées. Elles habitent dans le secteur. 2 d'entre elles étaient en possession de l'équivalent de 1015 et 183 US\$ en espèces. L'une d'elles aurait reconnu sa participation au braconnage. Une arme à feu a été saisie. Les défenses auraient été vendues à un grossiste de Jamshehpur dans l'Etat du Jharkhand. Les autorités sont avares d'informations. Les activités d'un brigadier forestier et d'un garde ont été suspendues. Ils pourraient être impliqués dans ces meurtres en série.

**Braconnage d'un éléphant<sup>98</sup>  
Réserve de tigre de Palamau, Etat du Jharkhand, Inde  
30 juillet 2014**



Le paisible Ganesh, aimé de tous, 50 ans, « cool comme un concombre » selon la sympathique expression d'un ami des éléphant, a été tué par balle. Une de ses défenses a été découpée. L'autre enfoncée dans la terre quand Ganesh est tombé n'a pas pu être volée par les criminels. « Il était cordial avec tout le monde. » « C'était pas le genre à piétiner les cultures. » Les hommages pleuvent, les banalités gouvernementales aussi. Le premier ministre du Jharkhand s'est contenté d'un « La faune sauvage est précieuse et tout le monde doit travailler ensemble pour la protéger. »

**Éléphant domestique du Sri Lanka – suite<sup>99</sup>  
Sri Lanka  
Juillet et août 2014**

Au mois de mai 2002, monsieur Ambewela rentre chez lui à Kandy en voiture, un parcours habituel. Il fait chaud, les vitres sont baissées comme d'habitude. Une moto le suit et le double près du stade de cricket. Monsieur Ambewela, commissaire à la Cour des Comptes reçoit en plein visage un jet d'acide sulfurique. Défiguré, brûlé jusqu'aux poumons, presque aveugle, il survit. Il a été victime d'un attentat. Il venait de dénoncer dans un rapport les détournements de fonds publics et de coopération internationale dans la province centrale de Kandy. Une somme de 250 millions de roupies sri lankaises (1,9 million d'US\$) couverte par des factures de séminaires fictifs et d'achat de matériel informatique à usage scolaire livré à des adresses qui n'existent pas.



Après 2 opérations de chirurgie faciale en France et une longue période de convalescence physique et psychologique, M. Ambewela a repris en 2009 ses fonctions à la Cour des Comptes. Il est respecté au sein de l'institution. Il encadre plusieurs commissaires novices et dirige un service plus spécialement dédié aux questions agricoles et forestières.

12 ans après la première attaque, « Tu veux vraiment perdre ton deuxième œil ? » lui aurait dit son interlocuteur ou un avertissement de ce genre. M. Ambewela venait de présenter au procureur général une bombe d'un autre genre. Son nouveau rapport concerne les combines par lesquelles des éléphanteaux capturés dans les parcs nationaux sont enregistrés dans la catégorie des éléphants domestiques nés en captivité. Rappelons dans la continuité de « A la Trace » n°5 que posséder et exhiber un éléphant au Sri Lanka est la marque d'un statut social renforcé. Qui a un éléphant est plus fort qu'un éléphant. Le rapport vise en particulier Thilina Gamage, juge du tribunal de première instance du quartier d'affaires de Colombo. Il ressort des investigations de la Cour des Comptes et des témoignages recueillis auprès de 43 fonctionnaires et personnes privées que depuis 2009 des falsifications de date, des faux en signature et des usurpations d'identité ont permis d'enrôler dans le clan des éléphants domestiques de nombreux éléphanteaux sauvages malgré l'entrée en vigueur au début de 2009 d'une nouvelle réglementation. La FFPO (Fauna and Flora Protection Ordinance) oblige les propriétaires à informer le service compétent de l'état de gestation d'une éléphante en captivité et à déclarer dans les 8 jours qui la suivent la naissance d'un éléphanteau.

Une assistante de direction du DWC (Department of Wildlife Conservation) a déclaré à la Cour des Comptes qu'elle avait dû au sujet de l'éléphant n°334, celui du juge de Colombo, mentir et manipuler les faits. Le pré-rapport sur le scandale des éléphanteaux du Sri Lanka qui continuent donc à être soustraits à leurs groupes et au milieu naturel a été publié le 22 juillet 2014. Il y est dit que « l'assistante dans la gestion de ce dossier avait été forcée d'antidater la demande d'enregistrement et de la faire remonter à novembre 2008 en vue de concilier la nouvelle réglementation ». Suivant à la lettre des instructions venues d'en haut, Priyanka Sanjeevani a au nom de son service accusé réception de cette demande d'enregistrement au 12 novembre, un jour férié célébrant le Poya Day, fête de la pleine lune.

Le 1<sup>er</sup> août 2014, M. Ambewela a été muté vers d'autres horizons. Dans les jours qui ont suivi, il était injoignable et le secrétariat de la Cour des Comptes et d'autres organes du gouvernement répétaient comme un seul homme qu'il était en congés. L'éléphant de Thilina Gamage est toujours l'éléphant de Thilina Gamage. L'ex-directeur du DWC avait bien ordonné en automne 2013 la restitution de l'éléphant n°334 à ses services pour qu'il soit reversé dans le camp des éléphants sauvages mais cet ordre a été annulé au début de cette année par la nouvelle direction.

Les environnementalistes par l'intermédiaire du porte-parole du « Centre de Conservation des Espèces » et de son avocat réclament l'intervention de la Commission officielle sur les allégations de corruption dite CIABOC (Commission to Investigate Allegations of Bribery Or Corruption).

## Saisie de 3 défenses (14,6 kg) <sup>100</sup>

### Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam

1<sup>er</sup> août 2014

Encore un loupé des douanes françaises au départ de Paris fret aérien à destination du Vietnam (voir « A la Trace » n°4 p.87). Heureusement les collègues de Hô-Chi-Minh-Ville ont rattrapé le coup. Les 14,6 kg d'or blanc étaient à destination de Da Nang au centre du pays. Les experts vietnamiens ont identifié l'origine africaine de la contrebande.



© Ho Chi Minh City Customs

## Polémique autour d'une urne funéraire en ivoire<sup>101</sup>

### Thaïlande

Août 2014

L'urne fait scandale. Les cendres du chef suprême de la religion bouddhiste de Thaïlande (Sanghajara) responsable suprême des moines du pays et conseiller du roi seront recueillies dans une urne d'ivoire provenant d'une des 2 défenses d'un éléphant domestique de 70 ans, Thong-



© Undv

bai. La tradition désigne l'ivoire comme la seule matière pure et de bon augure digne de recueillir les cendres d'un tel dignitaire. L'or est réservé aux vestiges de la famille royale, le marbre, le bois et la terre cuite sont considérés comme profanes. Plusieurs sommités bouddhistes dont un moine supérieur du Wat Saket, le temple du Mont d'Or de Bangkok, ne sont plus en accord avec la maintenance de cette tradition, estimant qu'elle nuit à la réputation de la religion et qu'elle contribue indirectement au massacre des éléphants. Certes l'urne provient d'une défense prélevée sur Thongbai alors qu'il était vivant et la loi en vigueur en Thaïlande n'interdit pas la commercialisation de l'ivoire des éléphants domestiques mais il est bien connu que le royaume n'a pas de modalités fiables d'enregistrement des éléphants domestiques. Les urnes en ivoire peuvent donc dans certains cas provenir de défenses prélevées sur des éléphants sauvages braconnés.

L'urne de la polémique a une valeur de 50.000 à 100.000 US\$ sur le marché asiatique. « Il y a là une occasion de mener une action pédagogique auprès des défenseurs de éléphants et des défenseurs de la tradition. » dit-on depuis le Temple du Mont d'Or. C'est l'année prochaine que les cendres du grand maître mort à l'âge de cent ans seront transférées dans l'urne rituelle. Sera-t-elle en ivoire ?

### Braconnage d'un éléphant <sup>102</sup>

Etat de Sabah, Malaisie

Août 2014

Tué par balles. 18 à 25 ans. Gisant sur une route qui mène à une plantation de palmiers à huile. Gêneur ou tué pour l'ivoire, ou pour les 2. La photo de la scène du crime ne permet pas de l'établir.

Les éléphants de Bornéo appelés aussi éléphants pygmées auraient été isolés de leur frère indien il y a 300.000 ans et sont considérés par certains spécialistes comme une sous-espèce distincte, *Elephas maximus borneensis*. L'état des populations est inconnu; les plus optimistes mentionnent 2000 individus, les plus pessimistes 500.



### Saisie de 3 kg d'objets en ivoire <sup>103</sup>

Jiangmen, Province du Guangdong, Chine

Août 2014

Un expéditeur. 4 destinataires. 12 statuettes d'un poids total de 3 kg cachées dans des boîtes avec des chaussures. «Merci d'utiliser le courrier prioritaire.»



### Braconnage d'un éléphant <sup>104</sup>

Hambantota, Province du Sud, Sri Lanka

Août 2014

Le dernier éléphant sauvage au sud de l'île vient de mourir au bord de l'Océan Indien, tué par arme à feu, traqué par l'urbanisation et chassé par l'abatage de ses petites forêts relictuelles. Il est mort dans un corridor qui n'est pas vert. Les tueurs n'ont pas eu le temps de couper les défenses, la trompe, la queue et les parties génitales.



### Saisie d'un éléphanteau <sup>105</sup>

Matale, Province du Centre, Sri Lanka

Août 2014

Encore un éléphanteau transbahuté dans un camion et dans des circonstances obscures. Ou bien il a été capturé en forêt, ou bien il s'agit d'un transfert clandestin entre propriétaires privés.

L'éléphant a été gardé à vue dans les dépendances de la police à Matale. A terme, son sort n'est pas connu.

### Saisie de défenses d'éléphant <sup>106</sup>

Vellalore, Etat du Tamil Nadu, Inde

12 août 2014

Ces valeureux gardes-forestiers ont saisi les défenses et arrêté les 3 porteurs.



### Saisie de 11 boules de billard en ivoire (2 kg) <sup>107</sup>

Nanjing, Province de Jiangsu, Chine

18 août 2014

Les douanes françaises se sont laissé avoir. Les 2 colis contenaient des boules de billard certes, mais en ivoire et pas en pierres artificielles comme déclaré.



### Saisie d'une tonne d'ivoire <sup>108</sup>

Port de Hai Phong, Province de Hai Phong, Vietnam

19 août 2014



Hai Phong. Les 4 conteneurs de cacahuètes venus par mer du Nigéria contenaient aussi 1 t d'ivoire. Les 30 sacs étaient au fond des conteneurs. Hai Phong, port de l'ivoire. Voir « A la Trace » n°5 p. 100.

## **2 éléphants foudroyés et prélèvement d'une paire de défenses<sup>109</sup>**

**Forêt de Jawalagiri, Etat du Tamil Nadu, Inde**

**Août 2014**

Les 2 mâles auraient été tués par la foudre et découverts 5 jours après par les gardes-forestiers. Les ONG s'étonnent et disent que dans l'Etat voisin du Karnataka les patrouilles sont plus attentives au braconnage et aux intrusions dans les forêts.

## **Saisie de 14 morceaux d'ivoire<sup>111</sup>**

**Khuzama, Etat du Nagaland, Inde**

**27 août 2014**

Trafic obscur. L'arrestation va peut-être permettre de l'éclaircir. La mule était une femme connue sous le nom de Ching Zou.



## **Saisie d'un éléphant<sup>112</sup>**

**Mahadevpur Upazila, Province de Rājshāhi, Bangladesh**

**30 août 2014**

Le montreur d'éléphants qui extorquait quelques sous aux passants pour une photo ou quelques pas à dos a été arrêté. Le sort de l'éléphant est inconnu.

## **Saisie d'ivoire (2 kg)<sup>113</sup>**

**District de Jiading, Municipalité de Shanghai, Chine**

**30 août 2014**

L'objet trouvé dans une voiture à l'occasion d'un contrôle de routine sur l'autoroute venant de Shanghai était « blanc, laiteux, lisse ». Malgré l'indisponibilité des experts en ce jour de weekend, il a été confirmé que la matière suspecte était bien de l'ivoire.

## **Projet de régularisation des magasins d'ivoire<sup>114</sup>**

**Thaïlande**

**Septembre 2014**

Coup de stress pour les marchands d'ivoire de Bangkok et des autres villes. Ils ont 2 mois pour se déclarer et déclarer leurs stocks aux autorités. « Il faut qu'on y voit clair » dit on en haut lieu. 2 règlements complémentaires sont en gestation. Le premier aurait pour effet d'interdire la vente de l'ivoire africain, le deuxième obligera les vendeurs d'ivoire prélevé sur des éléphants domestiques à le déclarer au Département des Parcs Nationaux, de la faune et de la flore sauvages. La Thaïlande réagit aux adonnations de la CITES.

## **Découverte de 3 carcasses d'éléphants<sup>115</sup>**

**District de East Aceh et Aceh Jaya, Province de Aceh, Indonésie**

**5 et 7 septembre 2014**

2 près d'une plantation de palmiers à huile à l'est de la province, le troisième à l'ouest, à 300 km de là. Tous des mâles, défenses arrachées. Des recensements anciens parlent de 500 éléphants dans la province et de 3000 dans l'île de Sumatra. Des évaluations peu fiables et trop optimistes.

## **Saisie de 2 défenses (9 kg) et arrestation de 4 personnes pour trafic d'ivoire<sup>116</sup>**

**Kalpetta, Etat du Kerala, Inde**

**10 et 14 septembre 2014**

Jamsheer, policier a été arrêté par ses collègues. Après enquête, il s'avère qu'il est à la tête d'une tentative de vente de 2 défenses de 4,5 kg chacune, prélevées sur un éléphant d'une dizaine d'années. Il aurait acheté les défenses à des collecteurs d'herbes médicinales. 3 complices de Jamsheer dont une femme sont aussi entendus par la police. Les collecteurs courent toujours.

Au Kerala, 106 éléphants sauvages ou domestiques sont morts en 9 mois selon Nanditha Krishna, spécialiste de la faune sauvage<sup>117</sup>. Citant un rapport d'une ONG du Kerala, Heritage Animal Task Force, elle précise que 19 de ces éléphants étaient des jeunes mâles en captivité. Les principales raisons de ces disparitions sont le braconnage pour l'ivoire, la mauvaise gestion des programmes de sauvegarde et la violation des droits des animaux. Thrisur, célèbre pour son festival Pooram où défilent des éléphants en tenue d'apparat et encarapaconnés est le principal foyer de mortalité des éléphants domestiques dans l'Etat du Kerala.



## **Braconnage d'un éléphant<sup>118</sup>**

**Abords du Parc National d'Uda Walawe, Provinces de Sabaragamuwa et Uva, Sri Lanka**

**Septembre 2014**

Quand ils n'ont pas de défense, on leur coupe la queue. C'est ce qui est arrivé à l'éléphant femelle de 4 ans. Les poils de la queue d'éléphant sont utilisés pour faire des bracelets et autre amulettes. La légende dit que ça rend puissant et heureux. L'éléphant est mort de son amputation. Les agents du DWLC (Department of Wildlife and Conservation) se sont cotisés. Une récompense de 25.000 RS soit 192 US\$ à quiconque fournira une information déterminante pour mettre la main sur le coupable. C'est une première au Sri Lanka qui entretient des rapports complexes avec ses éléphants sauvages et domestiques.

### Saisie d'ivoire<sup>119</sup>

**Shenzhen, Province de Guangdong, Chine**

**16 septembre 2014**

Nouveau. Le lait en poudre pour enfant cachait des bracelets et colliers en ivoire achetés en Afrique. Passées au rayon X, les boîtes à lait se sont révélées être des boîtes à ivoire. La mère de famille savait que l'importation d'ivoire était interdite et avait trouvé judicieux pour berner les douanes de mettre du blanc dans du blanc. Tous les articles ont été saisis.

### Saisie de 458 objets en ivoire (38 kg)<sup>120</sup>

**District de Tianhe, Province du Guangdong, Chine**

**16 septembre 2014**

La police a été bien renseignée. Dans le coffre de la voiture, il y avait bien une défense d'ivoire et dans le petit appartement des statuettes, des porte-plumes, des baguettes en ivoire.



### Saisie de 6 kg d'ivoire<sup>121</sup> **Xining, Province du Qinghai, Chine** **Septembre 2014**

6 kg d'ivoire de contrebande au centre de la Chine. 2 suspects sont interrogés.

### Saisie d'une sculpture en ivoire (1,2 kg)<sup>122</sup>

**Yantai, Province du Shandong, Chine**

**Septembre 2014**

La défense travaillée était partie sans encombre de France par colis postal international.

### Saisie de 59 pièces d'ivoire (40 kg)<sup>123</sup>

**Aéroport international de Tan Son Nhat-Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam**

**28 septembre 2014**

Les 40 kg d'ivoire étaient découpés en 59 morceaux. Chacun d'entre eux enveloppé dans des feuilles d'étain. Les tronçons d'ivoire étaient « noyés » dans une cargaison de noix de cajou.

La valeur locale de l'ivoire est estimée à 113.200 US\$.

Le colis venait d'un pays d'Afrique.



### Comparution pour le trafic de 600 kg d'ivoire<sup>124</sup>

**Canton, Province du Guangdong, Chine**

**28 septembre 2014**

Le procès d'une bande de trafiquants d'ivoire a commencé. Une bande très spéciale comprenant 2 douaniers de l'aéroport de Canton Baiyun et un employé des boutiques duty free de l'aéroport. Entre septembre 2011 et fin juin 2013, une vingtaine d'importations irrégulières ont eu lieu en provenance d'Afrique, en particulier de République Démocratique du Congo. Des passeurs étaient recrutés au tarif de 5000 yuans (810 US\$) pour aller chercher l'ivoire et le ramener en Chine. Des passages réservés aux agents des douanes étaient utilisés pour passer les ivoires hors des contrôles.

### Découverte de 3 carcasses d'éléphants<sup>125</sup>

**District de Sivasagar, Etat de l'Assam, Inde**

**29 septembre 2014**

Malaise dans la rizière : 3 éléphants morts, un mâle et 2 femelles. Ils auraient été intoxiqués par des pesticides pulvérisés 2 jours auparavant. Ont-ils bu de l'eau contaminée par les résidus toxiques ? Le sort des défenses du mâle n'est pas connu. Le problème est désormais pour les autorités d'éliminer les carcasses sans nuire à l'environnement et en évitant les risques sanitaires pour les villageois qui par dizaines se sont regroupés sur les lieux.



## EUROPE

### Saisie de 3 défenses (32 kg)<sup>126</sup>

**Aéroport de Francfort-sur-le-Main, Land de Hesse, Allemagne**

**8 juin 2014**

Le vietnamien de 26 ans était venu en voiture depuis la République Tchèque. Il s'envolait pour Hanoï. La saisie a eu lieu en juin. Elle a été révélée fin juillet pour ne pas nuire au déroulement de l'enquête. Il a été condamné à 10 mois de prison avec sursis au mois de septembre.

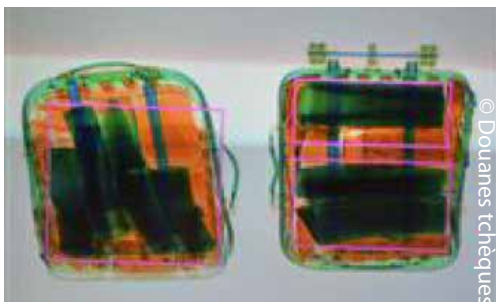


### Saisie de 8 défenses (24 kg) d'ivoire<sup>127</sup>

**Aéroport de Prague-Václav-Havel, Province de Bohême, République Tchèque**

**23 juillet 2014**

Nouvelle performance des douaniers. Les défenses étaient sectionnées en 15 tronçons, chacun soigneusement emballé dans du papier cadeau et entouré d'adhésif. Le passager de 25 ans s'envolait pour Séoul. La valeur du butin est estimé à 48.000 €.



### Saisie de 6 défenses (25,22 kg)<sup>128</sup>

**Aéroport de Roissy, Région Île-de-France, France**

**12 août 2014**

Avoir l'œil !

- 1- Fret express Mozambique → Laos, transit par Paris
- 2- Une caisse en bois avec 2 pompeux tabourets en bois sculpté
- 3- Passage aux rayons X
- 4- Ponçage par les douaniers
- 5- Perçage



6- Saisie de 6 défenses d'éléphant.

## OPERATION GULAK

Poursuite d'une salle des ventes <sup>129</sup>

Londres, Angleterre, Royaume-Uni

19 août 2014

La salle des ventes aux enchères Chiswick Auctions à l'ouest de Londres a vendu un ivoire travaillé authentifié par ses experts comme datant d'avant 1947. Une antériorité exigée par les réglementations du Royaume-Uni prises en application de la Convention internationale CITES en cas de commercialisation.

L'ivoire a été saisi par une unité de la police spécialisée dans le trafic des œuvres d'art. L'analyse scientifique a révélé que l'ivoire provenait d'un éléphant tué dans les années 60.

Le directeur de la salle des ventes va être traduit en justice. Il admet une erreur professionnelle, plaide pour un incident isolé et va redoubler de vigilance. Il prétend qu'il est victime d'une chasse aux sorcières : les enquêteurs lui demandent des informations sur le vendeur de l'ivoire incriminé et sur les clients qui lui proposent couramment des ivoires, quand bien même Chiswick Auctions aurait refusé de les mettre en vente au vu des certificats présentés.

Cette affaire dépend de l'opération Gulak lancée par la Police du Grand Londres. Gulak veut assainir les « marchés aux puces » de la métropole londonienne. « A la Trace » n°3 page 68 évoque l'Opération Gulak.



© 2001 California Academy of Sciences



© 2001 California Academy of Sciences

## Autres mammifères

### AFRIQUE

#### **Menace de mort contre un policier<sup>1</sup> Comté de Narok, Kenya Juillet 2014**

David Chumo avait arrêté des braconniers sur la route de Narok à Mai Mahiu. A l'intérieur du camion, il y avait 6 tonnes de viande de girafe. Il avait refusé de prendre 60.000 Sh (686 US\$) pour taire l'affaire. La viande venait de Masai Mara à quelques dizaines de km de là. Elle prenait la route de Burma Market à Nairobi 80km plus loin.

« Salut chumo, tu te souviens de nous, t'as arrêté nos frères et les a mis en prison, ils voulaient donner à manger à leurs enfants », « umesaidika na nini? » (ça suffit, tu vas crever mystérieusement) « L'Inspecteur Général de la police David Kimayo et le Président Uhuru Kenyatta ne nourriront pas ta famille, on aura ta tête. »

Après avoir été félicité pour son intégrité, le policier du Comté de Narok a demandé une protection renforcée. Il se passe beaucoup de choses sinistres dans le Comté de Narok. Le message vient sans aucun doute du camp des braconniers et des viandeurs de brousse.



« Mon chou, j'ai une mauvaise nouvelle à t'annoncer, nous ne sommes plus que 80.000 en Afrique. »

#### **Saisie et euthanasie de 8 sitatungas (*Tragelaphus spekii*, hors CITES)<sup>2</sup> Afrique du Sud 1er août 2014**

Le zoo de Prague avait pris le risque d'expédier par avion les antilopes à destination du zoo de Johannesburg et d'un propriétaire privé. Cette exportation était illégale au regard de la réglementation européenne. A cause des risques d'épizootie, l'Afrique du Sud a refusé l'introduction des antilopes clandestines sur son sol. L'Allemagne, dernier pays européen de transit, a refusé de reprendre les animaux.

Le voyage avait duré 4 à 5 jours. Les antilopes enfermées dans des caisses en bois trop petites étaient blessées, assoiffées et ensanglantées. A l'ouverture

des colis, 4 animaux étaient déjà morts. Le calvaire des survivantes a été prolongé du fait que plusieurs vétérinaires locaux ont refusé de les euthanasier.

Les modalités de vente ou d'échange des animaux entre les zoos internationaux sont à nouveau en cause. La NSPCA (National Council of Societies for the Prevention of Cruelty to Animals) dénonce aussi que l'un des destinataires ait été un promoteur de safaris de chasse. La NSPCA souligne enfin que Lufthansa, le transporteur aérien, avait déjà été responsable du transit illégal et de l'abandon de reptiles et d'amphibiens sur l'aéroport international de Johannesburg (Cf. « A la Trace » n°4 p. 94). La cargaison venait de Madagascar.

Le sitatunga vit en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, dans les forêts tropicales et dans des zones marécageuses et humides.



#### **Les rugbymen néo-zélandais plaquent le zèbre<sup>3</sup> Afrique du Sud Août 2014**

L'essai est transformé. Les visages sont rayonnants. Victoire, le zèbre est bien mort. L'esprit d'équipe règne. « On n'a rien fait d'illégal. »



#### **Saisie de 300 kg de viande zèbre (genre *Equus*)<sup>4</sup> Kenya 31 août 2014**

La viande de zèbre des plaines était dans la voiture de luxe sur la voie express Narok - Mai-Mahiu. Le ou les zèbres ont sans doute été braconnés dans la réserve Masai Mara. Le boucher a été arrêté puis remis en liberté sous caution. Le procès aura lieu en octobre.



## AMÉRIQUE

### Braconnage d'un chien de prairie du Mexique (*Cynomys mexicanus*, Annexe I)<sup>5</sup>

Mexique

Juillet 2014

Elle s'exhibait sur Facebook avec le mammifère mort dans une main et une arme à feu dans l'autre. Elle risque une amende équivalente à 200 à 500 jours de salaire minimum.

Le chien de prairie du Mexique est considéré comme une espèce clé du plateau mexicain. Elle soutient un écosystème complet de prédateurs, de proies, d'insectes et de plantes. Elle a un impact positif sur la composition du sol. L'excavation de grands réseaux de terriers contribue au mélange permanent des couches du sol. Cette espèce endémique du Mexique est très rare. Elle est menacée par la perte de son habitat à cause de l'expansion de l'agriculture et de l'élevage de bétail. De nombreuses colonies ont été exterminées par poison.



*Cynomys mexicanus*

### Saisie de viande de 2 pacas (*Cuniculus paca*, Annexe III)<sup>6</sup>

Etat du Paraná, Brésil

Juillet 2014

Bilan : 22 armes à feu, des munitions de différents calibres, 25 oiseaux sauvages dont des sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*, hors CITES), des évêques

de Brisson (*Cyanocopsa brissonii*, hors CITES) et des saltators olive (*Saltator similis*, hors CITES), 8 kg de viande congelée de capybara (*Hydrochoerus hydrochaeris*, hors CITES) et de pacas. 15 arrestations.



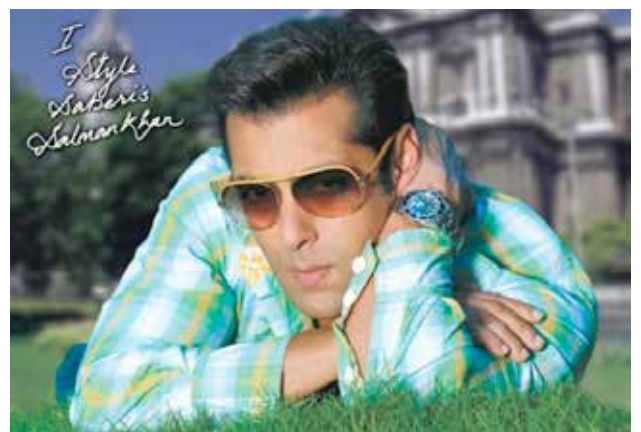
## ASIE

### Braconnage d'antilopes (*Antilope cervicapra*, Annexe III) : le gouvernement du Rajasthan forme un pourvoi contre la suspension de condamnation de l'acteur Salman Khan<sup>7</sup>

Jodhpur, Etat Rajasthan, Inde

9 juillet 2014

Ce mercredi, la Cour Suprême a notifié à Salman Khan le pourvoi formé par le gouvernement du Rajasthan à l'encontre de l'arrêt de sa Haute-Cour ayant suspendu la condamnation de l'acteur. Ce dernier avait en effet été condamné en 2006 à une peine de 5 ans de prison pour un braconnage d'antilopes survenu en 1998 (Voir « A la Trace » n° 2 p.33), avant de voir sa condamnation suspendue en novembre 2013 par la Haute-Cour du Rajasthan. Selon le gouvernement, cette décision est entièrement due à la célébrité de l'acteur Bollywoodien, et ce en violation du principe d'égalité devant la loi en vertu duquel aucune distinction ne doit être faite entre les citoyens lors de l'examen d'une demande de suspension de condamnation. Salman Khan, qui fait également l'objet d'un autre procès pour homicide involontaire et délit de fuite, a jusqu'au 6 août 2014 pour déposer son mémoire en réponse.



**Saisie d'un bouquetin du Népal (*Naemorhedus goral*, Annexe I)<sup>8</sup>**

**Pékin, Chine**

**Juillet 2014**

Fang et Ma voulaient s'attirer la sympathie de leur patron. Comme les animaux sauvages ont la réputation en Chine de faire des bons repas, ils avaient acheté à la campagne un bouquetin et un chevreuil d'Asie (*Capreolus pygargus*, hors CITES) tout en sachant que c'était illégal. Ils avaient choisi « un itinéraire sûr » pour rejoindre la ville mais ils ont été malgré tout contrôlés par une patrouille. Les « marchandises » ont été saisies et les 2 hommes inculpés d'achat et de transport d'animaux sauvages protégés.



**Saisie de 2 loris grèle (*Loris tardigradus*, Annexe II)<sup>9</sup>**

**Wenshan, Province du Yunnan, Chine**

**10 juillet 2014**

La brigade volante des douanes a déniché dans la voiture les 2 petits primates. Chen, le chauffeur, reconnaît qu'il les a achetés à un villageois. Son objectif était de les revendre à bon prix à la ville. Les 2 lémuriens avaient été achetés 500 yuans soit 80 US\$ les 2.

**Condamnation pour possession illégale de 49 étoles en laine Shahtoosh (*Pantholops hodgsonii*, Annexe I)<sup>10</sup>**

**Etat de Delhi, Inde**

**Juillet 2014**

La police disposant de sérieuses informations préalables a investi en mars 2000 le domicile d'Hilal Ahmad Wani et trouvé 49 étoles en laine d'antilope du Tibet. Le suspect a été condamné à un an de prison en juin 2014 en première instance. Le tribunal pénal du district a confirmé la peine de prison et réduit l'amende de RS 10.000 (166 US\$) à RS 5000 (83 US\$). Wani souhaitait une peine de prison avec sursis en mettant en avant qu'il n'avait jamais été condamné auparavant. Le juge a motivé sa décision : « Vu le nombre d'étoles de shatoosh, on peut dire en toute certitude qu'il en faisait commerce. » « Le Tribunal ne voit aucune circonstance qui pourrait faire que la peine de prison soit assortie d'un sursis. »

Au moment de la perquisition Wani s'était échappé de chez lui. Il a été arrêté 4 jours plus tard.



**Saisie de 2 glandes préputiales de cerf porteur musc (*Moschus spp.*, Annexe I ou II)<sup>11</sup>**

**Pokhara, Région de développement Ouest, Népal**

**27 juillet 2014**

La police habillée en civil a investi la pièce louée par Chandra Bahadur Rawat, 38 ans.

**Arrestation de 2 personnes pour avoir tué un âne sauvage du Tibet (*Equus kiang*, Annexe II)<sup>12</sup>**

**Région autonome du Tibet, Chine**

**11 août 2014**

La compagnie d'électricité de la province de Shaanxi a de drôles de mœurs. 2 techniciens ont poursuivi en voiture l'âne sauvage, l'ont poignardé et amené à manger aux gars du chantier. Les 2 sauvages ont été arrêtés.



**RECIDIVE**

**Saisie de 55 porcs-épics de l'espèce *Hystrix javanica* (hors CITES)<sup>13</sup>**

**Kabupaten de Langkat, Province du Sumatra du Nord, Indonésie**

**22 août 2014**

La cargaison était sur la route de Medan à Aceh. Ensuite elle aurait pris la mer en direction de la Chine. Le convoyeur en chef n'en était pas à sa première livraison. La première fois, il a livré du pangolin, la deuxième de la tortue. Il gagnait 36 US\$ à chaque voyage.

**Saisie de 100 kg de bois de barasingha (*Rucervus duvaucelii*, Annexe I) et de sambar (*Cervus unicolor*, hors CITES)<sup>14</sup>**

**Dehra Dun, Etat de l'Uttarakhand, Inde**

**26 août 2014**



*Rucervus duvaucelii*